



Gélinotte des bois

Le Kirghizistan

Centre de Revalidation : Bilan 2015

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

Siège social, bureaux, boutique verte :
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

Siège pour la Wallonie : Jalna, Heure-en-Famenne.

N° d'entreprise : 0414 132 194

TVA : BE 0414 132 194

Tél. : 02 521 28 50 • **Fax :** 02 527 09 89

protection.oiseaux@birdprotection.be

www.protectiondesoiseaux.be

Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

Membre adhérent : 20 €

Membre étranger : 26 €

Membre protecteur : 30 €

Membre donateur : 60 € *

Membre à vie : 1.250 € *

* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.

Compte CCP : BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2 % sur les séjours dans notre Centre Nature de Jalna et 10 % sur les achats à notre boutique verte.

Président : Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • beaumont@skynet.be

Vice-président / Trésorier : Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • michel.david@topbd.be

Directeur : Corentin Rousseau, rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles • corentin.rousseau@birdprotection.be

Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

Renseignements : 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 16 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

Renseignements : 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE





l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°4 | janvier • février • mars 2016

carte d'identité

- **Nom commun** : Gélinotte des bois
- **Nom latin** : *Tetrastes bonasia*
- **Taille** : 35 à 40 cm
- **Répartition** : toute l'Europe
- **Statut** : totalement protégée

Jean-Lou Zimmermann

Rédacteur en chef :
Corentin Rousseau.

Comité de rédaction :
Michel David, Jean-Claude
Beaumont, Corentin Rousseau.

Mise en page : Jérôme Hallez.

Corrections : Elise Lonchay,
Michel David.

Réalisation : avec l'aide d'Actiris.

Impression : Corelio/Nevada-Nimifi.

Editeur responsable :
Jean-Claude Beaumont,
rue de Veeweyde 43
1070 Bruxelles.

**N'hésitez pas à vous inscrire
à notre newsletter** :
www.protectiondesoiseaux.be



Suivez nous sur
Facebook à Protection
des oiseaux



LRBPO

Sommaire

EDITO	4
1922-2016 : 94 ANNÉES DE COMBATS	6
HOMME & OISEAU	10
DÉBATS TÉLÉVISÉS	14
EMPOISONNEMENT PAR LA CHASSE !	18
POUVOIRS PUBLICS ET NATURE	20, 26
DES ANIMAUX ET DES HOMMES	22
NOTRE CENTRE NATURE	30
NOUVELLES DE NOS RÉSERVES	33
VICTIMES DE LA ROUTE	34
ORNITHOLOGIE	36
TERRARIOPHILIE	38
MANGEOIRES ET COLLISIONS D'OISEAUX	39
LA CHASSE EN QUESTION	40
OISEAUX DANS LE MONDE	46
AGENDA	54
LU, VU ET ENTENDU	55
RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER	56



Philippe Geluck • Le Soir - 17 septembre 1985.

Editorial



Les animaux sauvages n'appartiennent à personne. Ils font partie d'un patrimoine naturel commun de tous les wallons, bruxellois, belges et même de l'humanité. Comment est-il possible qu'une minorité de personnes puissent s'accaparer d'un patrimoine qui appartient à tous. Ne serait-ce pas du vol ?

Ainsi, les 13.000 ou 14.000 chasseurs wallons (on ne sait pas exactement combien) ont une mainmise et un droit de vie ou de mort sur notre faune sauvage. Ainsi, le lapin qui gambade dans votre jardin, le pigeon ramier qui vient à votre mangeoire sont la propriété exclusive du chasseur voisin qui pourra en faire ce qu'il veut.

Comment en est-on arrivé à cette injustice flagrante ? Le lobby de la chasse est extrêmement puissant. Les chasseurs sont partout, dans les hautes sphères de l'économie, de la justice, de certains partis politiques, jusqu'au plus haut niveau de l'État...

Nous en avons fait la malheureuse constatation lors de notre entrevue au cabinet du ministre wallon, René Collin, en charge de la (destruction de la) nature. C'était à l'occasion de la remise des pétitions pour la protection de la Perdrix grise et de la Sarcelle d'hiver. Nous avons été accueillis par monsieur Renard, chef de cabinet et son conseiller monsieur Mouton. Nous nous sommes crus au siège du Royal Saint Hubert Club. Ces messieurs considèrent qu'il n'y a pas lieu de protéger ces espèces qu'ils n'estiment pas menacées. Ils se basent exclusivement sur les chiffres des conseils cynégétiques, d'instituts français créés par des chasseurs, et des constatations personnelles de Mr Mouton dans son domaine de chasse. On s'attendrait à ce qu'un cabinet ou un ministre adopte une certaine neutralité, afin de peser le pour et le contre dans le but de favoriser l'intérêt général face aux intérêts particuliers. Mais non, nous avons eu à faire à une personne, surtout intransigeante, à la limite de l'agressivité, qui ne se cachait pas d'être « chasseur ».

En conclusion : Il n'y a pas à discuter, passez votre chemin.

Mais le combat n'est pas terminé. Nous le poursuivrons avec tous les moyens démocratiques mis à notre disposition, car nous estimons que respecter la vie sont cause et combat justes.

Jean-Claude Beaumont, Président.

Histoire et petites histoires de la Ligue... (XCI)

1978 • 1^{ère} partie

Marée noire : Amoco Cadiz - Trois papes en un an - Les paras français sautent sur Kolwezi - Camp David : visa pour la paix entre Israël et l'Egypte - Assassinat d'Aldo Moro - Jacques Brel et Claude François nous quittent (55) (70).

Le 17 mars 1978, le pétrolier AMOCO CADIZ, en perdition, crache ses 230.000 tonnes d'hydrocarbure à la mer, face au petit port breton de Portsall. (206).

Jean-Claude Beaumont

Mort lente et cruelle pour des milliers d'oiseaux des côtes et de haute-mer. Dès le 23 mars, la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux, et les associations de protection animale les plus importantes de Belgique se sont associées et ont fondé « l'Action Belge Solidarité - Bretagne ». De son côté, les « Amis de la terre » ont affrété deux trains pour les 600 à 800 volontaires inscrits.

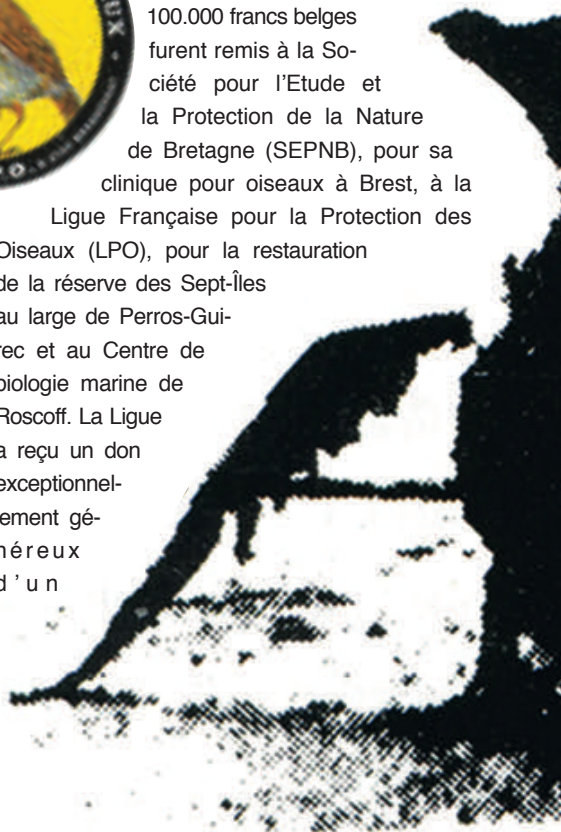


En outre, un appel à la générosité des belges a été lancé. Plus d'un demi-million de francs a été récolté (206). Des chèques de 100.000 francs belges furent remis à la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature de Bretagne (SEPNB), pour sa clinique pour oiseaux à Brest, à la Ligue Française pour la Protection des

Oiseaux (LPO), pour la restauration de la réserve des Sept-Îles au large de Perros-Guirec et au Centre de biologie marine de Roscoff. La Ligue a reçu un don exceptionnellement généreux d'un

Le groupe de la Ligue (LBPO-CCPO), constitué de 105 jeunes volontaires et/ou ornithologues, se dévoua du 1^{er} au 9 avril à parcourir les dizaines de km de plage dans le secteur de Plourin-Ploudalmézeau, afin de participer au sauvetage des oiseaux mazoutés. Ceci en collaboration avec les sociétés locales de protection de la nature. Une équipe « Zodiac » d'une vingtaine de personnes, dirigée par Mr Victor Paulus, secrétaire général du Conseil National pour la Protection Animale (CNPA) financée par la Ligue et le WWF, était équipée, entre autres, de deux bateaux « Zodiac » et de tout le matériel professionnel nécessaire au sauvetage des oiseaux en pleine mer.

Oiseaux (LPO), pour la restauration de la réserve des Sept-Îles au large de Perros-Guirec et au Centre de biologie marine de Roscoff. La Ligue a reçu un don exceptionnellement généreux d'un





Philippe Gason (Panda Club Verviers).

Arrivée des volontaires LBPO-CCPO à la gare de Brest le 2 avril à 10h.

montant de 8.479 frs, de la part des pensionnaires de la prison de Verviers, pour les victimes de l'Amoco Cadiz (lettre de remerciement du 24 avril).

« Une petite anecdote montra combien ces belges ont été bien accueillis sur la côte (bretonne). Partout, à cause de leur badge, ils sont surnommés les « rouges-gorges ». Et souvent, en Bretagne, le surnom est un pas important dans l'amitié. » (Extrait du journal

Le télégramme de Brest et de l'Ouest du 7 avril).

Le bilan est assez mitigé : les équipes « rouge-gorge » et « zodiac » ont collecté 1.744 oiseaux (répartis en 34 espèces), dont seulement 78 vivants mais dans un piètre état...

Une fois de plus, la Ligue dénonce la chasse aux Alouettes des champs et aux Bruants Ortolans en France. Contrairement à ce qu'affirme Jean Servat, directeur de la protection de la nature auprès du ministère de l'Environnement (1973) et par ailleurs grand chasseur et futur directeur de l'office national de la chasse (1983), l'Alouette des champs, bien qu'encore nombreuse, est en régression constante selon l'ornithologue Laurent Yeatman dans son « Atlas des oiseaux nicheurs de France » publié en 1976 (341). Protestations ont été envoyées au Président de la République française Valéry Giscard d'Estaing (2 juillet), au ministre de l'Environnement, Michel d'Ornano (2 août) et à l'Ambassadeur auprès des Communautés européennes (1^{er} août), car la position de la France au sujet de ces deux espèces bloque la proposition de Directive européenne sur la conservation des oiseaux. Les chasses côtières et maritimes, chez nos voisins français, sont également dénoncées dans notre revue (337).

Ceux qui firent la Ligue...

Georges Decrem

(22 décembre 1921 - 20 mai 1990)

- Employé.

- En 1942, il rejoint les rangs de la résistance, et en 1944, il s'engage comme volontaire de guerre dans les bataillons du 21^{ème} Army Group du Maréchal Montgomery.

- Pionnier, fidèle et avisé, il s'est trouvé aux côtés de Roger Arnheim lors de la création du Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO) en 1962. Il s'est engagé activement contre la tendre et la chasse.

- Fidèle membre de la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (1962-1990).

- Responsable du Secrétariat de l'association Les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (1959 - 1979).

- Membre fondateur de la Commission ornithologique de Watermael-Boitsfort (1964 - 1984).

- Membre créateur du Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R. Belgique) en 1978.

- Collaborateur scientifique de l'Institut Royal des Sciences Naturelles (1982 - 1990), il se consacra,



dès 1964, à la revalidation d'oiseaux de proie, malades et handicapés (au total : 746 oiseaux). En la matière il fut également un pionnier.

« Georges n'était pas uniquement un ami pour moi, mais il a toujours coopéré très activement à la protection des oiseaux (dans le même état d'esprit qui était le mien), et ce, depuis la création du CCPO. A vrai dire, et sans vouloir froisser personne, il fut le seul, au sein des RNOB de jadis, à m'épauler... »

(Lettre Roger Arnheim à Emmanuel Serusiaux du 30 décembre 1990)

Il y a peu de chances que Valéry Giscard d'Estaing intervienne pour protéger ces espèces. Il est décrit comme un fou de chasse par le journal « Het Volk » du 28 septembre. Par contre, bonne nouvelle, la capture des oiseaux migrants au moyen de lacets est abolie en France, dix ans après la Belgique. Cette tenderie aux Grives concerne particulièrement les Ardennes françaises. Lettre de remerciement fut envoyée au préfet des Ardennes (28 août).

Dans le premier « l'Homme & l'Oiseau » de l'année, un article de Robert Hainard, peintre,

sculpteur naturaliste, intitulé « Genève depuis trois ans sans chasseurs ». Un constat : le péril annoncé n'a pas eu lieu, pas de prolifération de Renards, de Blaireaux, de Lapins, pas d'épidémie non plus. Ce sont les obstacles psychiques qui compliquent les choses : *« pour bien des gens, affirme Robert Hainard, tout doit mal aller si l'homme ne régit pas la nature. Pour la plupart des chasseurs, la nature doit dégénérer, les maladies apparaître, les bêtes nuisibles proliférer, les utiles disparaître, s'ils ne sont pas là pour faire régner la morale, avec leur fusil, symbole de puissance, d'ordre et de justice. »* (163) ●

Société royale
Cercles des Naturalistes et Jeunes Naturalistes
de Belgique asbl

Depuis plus de 50 ans au service de l'homme et de la nature

Chaque année, des centaines d'activités dans plus de 60 sections réparties en Régions wallonne et bruxelloise et au Littoral

Conférences, expositions, visites thématiques...

Chantiers nature dans nos réserves naturelles

Formation de guides-nature (titre protégé)

Bulletin trimestriel d'information « L'Érable »

Centre d'étude et de recherche pour la conservation de la nature à Vierves-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) :

- Écosite de la Vallée du Viroin
- nombreux stages et leçons de nature...
- classes de découverte
- comptoir-nature réservé à nos membres
- jardins botanique et de plantes médicinales, sentier des hyménoptères, géosentier...
- écomusée de la barytine

Observatoire d'astronomie et de nature à Neufchâteau

Bureaux à Huy, Neufchâteau, Rebecq et Soignies



Passionné de nature ? Contactez-nous !

<http://www.cercles-naturalistes.be>

Secrétariat :
rue des Écoles 21
5670 Vierves-sur-Viroin
Tél. 060 39 98 78
060 31 13 83
Fax 060 39 94 36
Direction : Léon Woué
Courriel :
cnbcmv@skynet.be





Yvan Mahaux

(Formateur à Education-Environnement asbl)

Vous présente :

La mystérieuse poule des bois

Il y a, parmi les oiseaux, certaines espèces auxquelles nous sommes particulièrement sensibles pour la beauté de leurs chants, leurs plumages resplendissants, leurs parades nuptiales, leurs vols migratoires ou par bien d'autres aspects de leurs comportements. Mais en quoi la Gélinothe des bois, petite poule discrète, est si fascinante ?

Partons sur la piste de ce mystérieux représentant des gallinacés.

Les rencontres avec la Discrète sont des moments rares et souvent brefs. Je me souviendrai encore longtemps de l'une de mes premières observations de Gélinothe dans les Carpates roumaines. Lors d'une promenade matinale, je me décide de grimper un flanc de la montagne,

là où la veille nous observions un ours brun de belle stature depuis notre campement. Soudain, à mes pieds, se dérobe une petite poule. Une, deux, trois secondes, elle a déjà disparu dans les hautes herbes sans même s'envoler. Le moment fut aussi bref qu'intense. Impossible de retrouver ce beau mâle identifié grâce à sa caroncule rouge au-dessus de l'œil. Depuis cette vision fugitive, la Gélinothe incarne pour moi une nature secrète et préservée, encore pleine de mystères.

La Gélinothe des bois (*Tetrastes bonasia*) fait partie de la sous-famille des tétraoninés. Bien moins connue et plus petite que ses cousins les tétras et les lagopèdes, la Gélinothe des bois a la taille d'une perdrix. Espèce forestière, la Gélinothe est sédentaire. Elle affectionne les milieux assez rudes des forêts des régions tempérées et boréales. Elle fait preuve d'adaptations morphologiques et comportementales tout à fait remarquables pour surmonter la mauvaise saison.

Chaque plume de duvet est doublée d'une plumule dite hyporachis. Cette double couche sert



Jean-Lou Zimmermann



Jean-Lou Zimmermann

CARTE D'IDENTITÉ

Gélinotte des bois

Nom latin : *Tetrastes bonasia*

Taille : 35 à 40 cm

Cri : Le chant du mâle ressemble à un sifflement tsssi-tssi qu'il peut répéter jusqu'à neuf fois. Les femelles, elles, produisent un son très grave qui permet de distraire des prédateurs curieux.

Plumage : courte sur pattes, elle a une silhouette massive. Son plumage est brun sur le dessus avec un ventre blanc recouvert de taches noires et des flancs recouverts de taches noires et brun-roux. Si on a la chance d'observer cette espèce attentivement, on peut remarquer que le mâle possède une petite huppe.

Habitat : la gélinotte, dans nos régions, appréciait les forêts de feuillus de chênes, avec des bouleaux, des noisetiers, et des aulnes en taillis sous futaie. Mais ce type d'habitat se faisant rare, on peut la retrouver dans les pinèdes, les boulaies ou encore les aulnaies.

Régime alimentaire : les adultes sont principalement végétariens, ils se nourrissent de feuilles, de pousses, de fruits et bourgeons qu'ils trouvent sur les arbustes et les arbrisseaux. Les juvéniles ont besoin de plus d'énergie, de protéines : ils se nourrissent d'invertébrés.

Site de nidification : la gélinotte est monogame. Le mâle chante en automne pour former son couple. Ils se reproduisent en avril.

Reproduction : après l'accouplement en avril, la femelle pond de 7 à 12 œufs qui éclosent en fin mai, début juin. Les oisillons sont nidifuges. Ils quittent rapidement le nid mais ne quitteront les parents qu'en fin d'été.

Répartition : en Europe de l'Est, la gélinotte des bois se retrouve dans les forêts boréales et montagnardes. En Europe de l'Ouest, on la rencontre dans l'est de la France et en Ardenne. Il resterait quelques couples en Wallonie.

Statut de protection : l'espèce est protégée par l'annexe 11 du décret du 6 décembre 2001 modifiant la Loi du 12 juillet 1973 de la Conservation de la Nature qui indique (Article 25) que cette espèce est une des espèces d'oiseaux de référence pour la définition de sites Natura 2000.

Menaces : En Europe occidentale, l'espèce régresse pour plusieurs raisons : dégradation de son habitat (évolution des pratiques sylvicoles et densités d'ongulés importantes), dérangements et réchauffement climatique. En Belgique, la densité de sangliers est anormalement élevée. Leur nourrissage par les chasseurs a créé un déséquilibre important. Ce qui nuit gravement à la gélinotte car le sanglier se nourrit régulièrement de ses œufs.



d'isolant. Les narines et les tarses de l'oiseau sont emplumés. Aux pieds, elle possède de petites excroissances cornées qui élargissent sa surface de contact avec le sol. Ces excroissances font en quelque sorte office de raquettes !

Lorsque la couche de neige le permet, la Gélinotte creuse un tunnel sous la poudreuse (igloo) afin de se protéger du froid. En période hivernale, le régime alimentaire frugal de la Gélinotte est basé essentiellement sur des bourgeons coriaces. Elle ingère aussi des petits cailloux nommés gastrolithes. Ils interviennent dans le broyage de ses aliments dans le gésier.

Dans les régions nordiques, l'espèce possède encore de belles populations dans la taïga. En Europe centrale et occidentale, elle occupe principalement les massifs montagneux. Les populations des moyennes et basses altitudes, en Europe occidentale, sont en déclin, relictuelles et fragmentées, pour celles qui n'ont pas déjà disparu. Les causes de ce déclin sont multiples : morcellement des habitats forestiers, évolution des pratiques sylvicoles, dérangements humains, déséquilibres cynégétiques et changement climatique.

Absente de Flandre, l'espèce a presque disparu de Wallonie. Ces dernières années, elle n'a été observée que quelques fois dans les grandes forêts du sud et de l'ouest de la Wallonie, es-

sentiellement en Lorraine belge et en Ardenne. Dans ces régions, elle apprécie particulièrement les régimes forestiers du taillis et du taillis sous-futaie. Elle y trouve notamment le noisetier dont les chatons mâles rentrent dans son régime alimentaire hivernal. En outre, elle aime se percher sur les branches basses et souples de noisetier pour se reposer, peut-être parce que leur élasticité favorise la détection des prédateurs qui y grimperaient. L'encombrement végétal de ces milieux forestiers est apprécié de la Gélinotte. Elle s'y dissimule contre les prédateurs (autour, martre, renard,...) et y élève sa progéniture. La femelle Gélinotte pond entre 7 et 12 œufs. Les poussins nidifuges, s'empressent de fuir le nid pour se nourrir de petits invertébrés.

Le plumage mimétique de la Gélinotte, son chant suraigu très discret et les milieux fermés qu'elle occupe, offrent la garantie la plus probante de sa survie mais rendent l'oiseau très difficile à observer. La difficulté de détecter l'espèce est décuplée lorsque l'on sait que la Wallonie ne compte plus que quelques couples nicheurs sur son territoire. ●

Pour en savoir plus sur cet oiseau, nous vous conseillons le superbe reportage de Jean-Lou Zimmermann. Vous le trouverez sur YouTube en recherchant « Gélinotte Jura », <https://www.youtube.com/watch?v=x5GLoPMV8tk>

Le legs, perpétuez la vie !



Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) (nom, prénoms), né(e) le à (date et lieu de naissance), domicilié(e) à (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :

Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant (appartement, terrain...),
situé à (adresse complète).

Fait à le (Signature)



Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

Débats télévisés

Coup sur coup, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a été invitée par RTL pour débattre sur le « Pour ou contre la chasse » et « Faut-il en finir avec la chasse ? ».

Lors du premier débat, le 30 septembre 2015, dans l'émission « Pour ou contre », c'était notre vice-président, Michel David, qui nous représentait. Corentin Rousseau, notre Directeur, était notre représentant pour le second débat, « Faut-il en finir avec la chasse ? », le dimanche suivant.

L'interlocuteur, dans les deux débats, était Monsieur Benoît Petit, président du Royal Saint Hubert Club de Belgique et du Conseil Supérieur Wallon de la Chasse. Un club qualifié de conservateur, un débateur hautain, arrogant, redoutable, qui occupe toute la place, et ne laisse pas son interlocuteur s'exprimer. Il doit sans cesse se justifier en déclarant, la main sur le cœur, qu'il aime les animaux. Il avance des chiffres invérifiables, soi-disant scientifiques, il dit tout et son contraire ; il se pose en protecteur de la nature. A plusieurs reprises, il nous a traités de malhonnêtes et de menteurs.

Voici quelques thèmes abordés assortis de nos commentaires :

Premier débat

De la chasse pour le plaisir ?

Non, nous chassons avant tout, répond le chasseur Mr Petit, pour réguler les populations. C'est tout un art, c'est une tradition, c'est une culture, c'est un acte chargé d'émotion. Le chasseur passe son année à observer, à nourrir, à soigner les animaux.

La réalité est tout autre ! La plupart des chasseurs connaissent mal leur territoire de chasse ; on leur demande de se poster là, on leur montre d'où viendra le gibier, et on leur demande de faire attention aux traqueurs, c'est tout.

De la chasse en battue et la chasse à l'affût.



pixabay.com



Michel David estime que la chasse en battue est en infraction par rapport à la loi sur le bien-être animal. L'article 15 dit que l'on doit tuer l'animal le plus rapidement possible et sans souffrance. En battue, il faut plusieurs balles pour tuer un animal, qui est la plupart du temps blessé et qui est souvent achevé par les chiens, si la pauvre bête est retrouvée. Tandis qu'à l'affût, la bête n'est pas stressée et une balle suffit (ricanement de Mr Petit).

C'est faux ! s'exclame Mr Petit, la loi ne s'applique qu'aux animaux d'élevage.

Pourtant, rétorque Mr David, le gros et le petit gibier relâchés par les chasseurs sont des animaux d'élevage et n'ont plus rien de sauvage. Le gros gibier nourri toute l'année peut-il encore être considéré comme animal sauvage ?

De l'administration qui impose aux chasseurs de tuer un certain quota d'animaux.

Si les chasseurs ne respectent pas cette règle,

nous sommes sanctionnés financièrement et par le retrait du permis de chasse affirme Mr Petit.

Mr David rétorque qu'à Butgenbach, la commune a adopté la méthode de chasse à licence et cela permet un excellent équilibre entre la forêt et les animaux qui la composent. Le DNF adopte le même système dans la forêt d'Anlier, et on aimerait que cette méthode s'applique à tous les biens publics. (re-ricanement de Mr Petit).

Pour déloger les sangliers dans les cultures de maïs, de moutarde, de colza, interrompt Mr Petit, l'affût ne convient pas. Si vous voulez de la biodiversité, éviter les accidents et épargner les jardins des gens il n'y a que la battue qui est efficace.

Si la Région wallonne impose des quotas c'est parce qu'il y a un fort déséquilibre entre la grande faune et le milieu forestier. Si les sangliers envahissent les champs, traversent les routes et pénètrent dans les jardins, c'est qu'ils sont en surnombre. Surnombre dû essentiellement au nourrissage du gibier par les chasseurs qui aiment posséder un territoire giboyeux.

De la France où la chasse est un loisir apprécié des cadres selon un sondage du Figaro, et où seulement 8 % des chasseurs sont agriculteurs.

C'est pas tout à fait comme cela en Belgique, répond Mr Petit. La chasse, chez nous, est un art populaire et traditionnel, un grand événement au niveau du village.

C'est complètement faux, les chasseurs en Belgique sont ceux qui peuvent se permettre de dépenser énormément d'argent. Ils sont issus des professions libérales, des dirigeants d'entreprises, de l'aristocratie, du monde politique. La chasse est populaire dans le sens où ils utilisent des rabatteurs, des traqueurs recrutés dans les villages, et qui sont payés pour cette besogne.

De la chasse qui fait disparaître certaines espèces d'oiseaux.

Mr David énumère certaines espèces que les chasseurs ont fait disparaître comme : le Grand corbeau, le Grand-duc, la Cigogne noire, ou qui sont en voie de disparition comme la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver. Le Grand corbeau, le Grand Duc et la Cigogne noire, depuis qu'ils sont protégés reviennent et se multiplient.

Interrompant Mr David, Mr Petit, ironiquement, s'en réjouit et affirme que les chasseurs ont accepté que ces espèces soient protégées. C'est normal, puisque la nature leurs appartient. Mr Petit poursuit en citant le Petit Tétrás ou la Bécassine des marais dont les protecteurs de la nature ont demandé la protection et qui continuent à disparaître parce qu'on ne les chasse plus et que les chasseurs n'entretiennent plus les biotopes.

Michel David rétorque que le grand incendie, qui a eu lieu dans les Fagnes il y a quelques années, a beaucoup modifié le biotope, ce qui a

également contribué au déclin de l'espèce. Et la surpopulation de sangliers, due aux chasseurs, est aussi néfaste au Petit Tétrás.

Si on veut sauver la Perdrix grise, affirme Mr Petit, on doit continuer à la chasser. Et si on ne la chasse plus, les protecteurs de la nature seront responsables de sa disparition.

C'est un comble de mauvaise foi !

Des animaux d'élevage.

Selon Mr Petit, le lâcher de grands animaux d'élevage est interdit depuis 1994.

Mais dans la réalité, sous-entend Michel David, cela se pratique encore. En ce qui concerne le petit gibier, on lâche, chaque année, des centaines de milliers de faisans ce qui est à l'encontre du bien-être animal, puisque c'est du gibier d'élevage.

De la communion avec la nature.

C'est évident, la chasse est une communion avec la nature, poursuit Benoît Petit. Pour approcher un animal, il faut déjouer ses sens, son ouïe, son odorat, sa vue et à cela il faut opposer l'intelligence, la stratégie, la ruse de l'homme.

Tableau idyllique qui ne correspond pas du tout à la réalité : en battue, les rabatteurs crient, trompettent, font un maximum de bruit, excitent les chiens pour affoler les bêtes et les faire fuir vers les chasseurs postés. C'est une stratégie médiocre où l'intelligence n'a pas beaucoup de place.

De la disparition et de l'aménagement des biotopes.

Nous restaurons les biotopes, affirme le Président du St Hubert Club.



Suivant Inter-Environnement-Wallonie, rétorque le vice-président de la Ligue, il y aurait à peine une dizaine de chasseurs qui le font.

Second débat animé par Christophe Deborsu

Du plaisir de la chasse.

La question n'est pas là, selon Mr Petit. D'abord il faut réguler, éviter la dégénérescence du gibier, limiter les espèces invasives ; le plaisir c'est la recherche du gibier, déjouer les ruses de l'animal etc...

Le présentateur rétorque : pourquoi ne pas alors jouer à la Playstation ? C'est la même démarche et cela fait moins de dégâts. Il y a quand même du plaisir à tuer l'animal.

Mr Petit, dit que tirer n'est qu'une infime partie de la saison.

Tirer sur du vivant est quand même la motivation principale du chasseur. Il suffit de voir la déception de celui-ci, s'il n'a pas eu l'occasion de tirer.

De la régulation du gibier

Corentin Rousseau intervient en dénonçant le nourrissage des sangliers pour avoir plus d'animaux à tuer. Les populations ont triplé en deux décennies ; il y a une surdensité, un déséquilibre dans la forêt.

A cela, Benoît Petit répond : les causes de la surpopulation sont multiples. Les plantations de maïs qui augmentent chaque année favorisent le grand gibier ; l'augmentation de la température de un ou deux degrés a fait que la reproduction des sangliers est plus importante ; la fructification des chênes est plus importante depuis une dizaine d'années et apporte plus de nourriture au gibier qu'avant. Un hectare de forêt wallonne produit chaque année quatre tonnes de fruits forestiers. Une chasse de 2000 ha produit 4 millions de kilos de nourriture.

Mais alors pourquoi encore le nourrir demande le présentateur...

C'est un cercle vicieux répond le Directeur de la Ligue. Plus on nourrit les animaux, plus ils prolifèrent, plus il y a de dégâts en forêt et dans les cultures. ●

Empoisonnement par la chasse !

D'une publication de « surfbirds » de novembre 2015, de recherches publiées au Royaume-Uni, il est avéré qu'un très grand nombre d'oiseaux sauvages meurent chaque année d'empoisonnement causé par la chasse.

Michel David

Au moins 2.000 tonnes de plomb, issues des cartouches pour tirer le gibier, sont répandues chaque année au Royaume-Uni. La plupart de ces billes de plomb sont irrémédiablement dispersées sur le sol où elles peuvent être ingérées par des oiseaux qui les prennent par erreur pour du gravillon ou des graines.

Du plomb peut aussi contaminer les personnes qui mangent du gibier. Quand un projectile traverse un animal, il peut se fragmenter en morceaux minuscules qui sont souvent trop petits pour être vus ou extraits (spécialement dans les oiseaux) et ces fragments peuvent être dissous et absorbés.

Les chiffres d'aujourd'hui, qui font partie des débats d'un symposium à l'université d'Oxford sur les risques des munitions, sont tirés de centaines de sources scientifiques. Les scientifiques sont d'accord sur l'évidence des risques toxiques venant des munitions et la nécessité de les supprimer.

Voici quelques-uns de ces chiffres :

- Plus de 100.000 oiseaux sauvages (principalement des cygnes sauvages, des canards et des oies) meurent chaque hiver en raison de l'ingestion des munitions toxiques. Pour les cygnes migrateurs, les empoisonnements par les munitions comptent pour un quart de toute la mortalité enregistrée. Nombre d'oiseaux terrestres meurent de la même manière.

- Selon une étude récente, 77 % de canards chassés, vendus dans le commerce local en Angle-

terre, sont encore tirés avec du plomb, alors qu'il existe des cartouches alternatives non toxiques.

- Chaque année, des milliers d'enfants au Royaume-Uni courent ainsi le risque d'une réduction de leurs capacités intellectuelles en raison de cette situation. Les enfants et les femmes enceintes sont les plus vulnérables aux effets du plomb.

On ne peut refuser d'admettre les articles édiants et pressants de nombre de chercheurs et les accords de scientifiques de partout dans le monde qui déclarent que le plomb est un poison. Son usage dans les munitions présente donc des risques importants qui ne peuvent être minimisés.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 22 septembre 2005, permet l'emploi de la grenaille de plombs partout, sauf à moins de 50 mètres des marais, lacs, étangs, réservoirs, fleuves, rivières et canaux, où l'utilisation de cartouches à plombs nickelés reste autorisée. Il est temps de mettre fin à ce polluant non nécessaire, encore d'usage dans nos campagnes.

Le plomb est un « tueur invisible ». Les oiseaux sauvages intoxiqués sont habituellement dispersés et difficiles à trouver. Ils sont rapidement mangés par des prédateurs et des charognards qui se contaminent progressivement à leur tour.

Le comble est d'entendre constamment ces chasseurs-empoisonneurs se vanter d'aimer la Nature et d'en être les protecteurs ! ●



Legs en duo,

une formule particulièrement intéressante !

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession indique que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée, comme la Ligue, qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie de votre testament peut idéalement être envoyée à notre association.

Sauver la Perdrix grise...

Ce jeudi 11 février, la pétition de 11.145 signatures pour la protection de la Perdrix grise et de la Sarcelle d'hiver a été déposée chez le Ministre de la conservation de la nature René COLLIN.

Michel David

Nous avons été agréablement surpris de ce que durant la récolte de signatures sur papier, réalisée lors de participations à des expositions ou manifestations diverses, moins de 1 % des visiteurs refusaient de s'inscrire. C'est assez dire l'importance du souci pour la protection des espèces menacées, rencontré dans la population, y compris chez certains chasseurs.

Nous avons accompagné cette pétition de cinq questions se rapportant aux déclarations récentes du ministre, en réponse à des questions

parlementaires. Nous en attendons la réponse promise.

❶ Sur quel document de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature, dont nous demandons copie, la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver sont classées dans la catégorie « pré-occupation mineure, espèce pour laquelle le risque de disparition en Belgique est faible » ?

❷ Quels sont les pays ou régions où l'interdiction de la chasse à la Perdrix grise a fortement



Corentin Rousseau



Vildaphoto

amplifié le processus d'extinction de cette espèce ?

3 Le rapport « Oiseaux nicheurs en Wallonie en 2013 et 2014 » confirmant la présence d'une petite population nicheuse de la Sarcelle d'hiver, pourquoi cette petite population n'est-elle pas prise en considération et, de ce fait, n'est pas mise en protection ?



Vildaphoto

4 Le rapport précité confirmant également l'ampleur du recul de la Perdrix grise et indiquant une chute d'environ 60 % de l'effectif dans les Hauts-Pays du Hainaut, sur base de quelles études scientifiques le ministre peut-il affirmer que des populations sont encore bien développées localement, en particulier dans le Hainaut ?

5 Sur base de quelle étude scientifique, la Caille des blés présente-t-elle une régression de 2,62 % par an depuis 1996 en Wallonie ?

De cette rencontre avec le chef de cabinet, nous en retirons la conviction de ce que le ministre René COLLIN n'est disposé à aucune mesure de protection. Il préfère assurer la sauvegarde d'une ridicule chasse-massacre, pratiquée uniquement pour le plaisir.

La chasse n'est plus, comme autrefois, une nécessité pour l'alimentation, d'autant que presque toutes les espèces encore chassées s'élèvent actuellement aisément en captivité. La chasse ne se justifie donc plus que pour la régulation de celles dont l'abondance pose problème à l'agriculture, à la régénération forestière et à la biodiversité. Une justification qui ne saurait s'appliquer, à l'évidence, à la Perdrix grise et à la Sarcelle d'hiver. ●

Des animaux et des hommes : un conte d'automne sans issue...

Fin octobre, aux abords d'un village de Famenne.

Quelques habitants découvrent un spectacle tout à fait étonnant : un jeune marcassin, orphelin de battues, est venu se réfugier parmi 3 vaches qui l'ont véritablement adopté. Il se blottit contre elles. Elles le protègent. Le quatuor est inséparable. Les images en témoignent, insolites et attendrissantes.

Texte et photos de Patrick Lebecque.

Des villageois s'en émeuvent, quelques naturalistes aussi. Il se développe alentour un chaleureux petit mouvement de sympathie. Même un chasseur local semble le prendre en compte, qui fait épargner l'animal pendant 2 battues. Mais l'hiver est là, l'avenir problématique. Au début du mois de décembre, les agriculteurs viennent reprendre leurs bêtes pour les rame-

ner à l'étable. Affolé, le marcassin tourne frénétiquement autour de la bétailière, sans y monter, puis disparaît.

Un plan en 3 étapes germe dans l'esprit de sympathisants : a) Proposer aux agriculteurs de ramener leurs 3 vaches au pré pendant quelques jours ; b) Trouver un vétérinaire prêt à endormir



Une belle histoire...



Un sanglier se réfugie auprès de vaches pour échapper aux chasseurs...

le marcassin s'il revient et à le marquer par une oreillette (pour le protéger par la suite ; c) Demander au parc de Han-sur-Lesse de l'accueillir dans un enclos d'abord (pour contrôle sanitaire et pour qu'il y grossisse parce qu'il n'est pas acquis que ses congénères locaux l'accueilleraient à ce stade) puis dans le domaine où il coulerait ensuite et sans entrave des jours paisibles.

Les agriculteurs acceptent immédiatement, et avec le sourire. Un vétérinaire propose ses services. Le responsable du parc de Han se dit prêt à faire la suite, sous réserve de l'obtention auprès de la Direction Nature et Forêts d'une dérogation permettant les actions envisagées (endormir un animal sauvage, le transporter, l'installer temporairement dans un enclos).



Qui oserait prétendre qu'il et elles ne se comprennent et n'éprouvent de sentiments ?



Le trio des « bienveillantes » est ramené au pré. La nuit-même, le marcassin vient les rejoindre, ce qui en dit long sur son désarroi. Tout semble prêt pour un dénouement heureux, un joli conte de décembre.

C'est sans compter sur 2 éléments inattendus. Averti, le chasseur local s'oppose d'abord farouchement au projet. Puis, il s'apaise et conclut la conversation en promettant d'y réfléchir. Il y réfléchit effectivement et se révèle aujourd'hui l'un des plus motivés protecteurs du sanglier.

Le mur viendra de l'Administration qui se déclare incapable de donner une suite favorable à la demande :

« Monsieur, J'ai bien pris connaissance de votre mail repris ci-dessous et je l'ai examiné avec attention. Bien que je sois sensible à cette de-

mande, je ne dispose cependant d'aucune base légale pour y répondre favorablement. Une telle action nécessiterait un arrêté du gouvernement wallon... Dans ce contexte, mon service sera donc dans l'obligation de dresser un procès-verbal s'il est témoin ou informé de cette infraction. Nous pouvons évidemment signaler dans celui-ci, les circonstances particulières et l'absence de volonté de nuire des auteurs mais nous ne pouvons nous permettre de prêter le flanc à la critique dans cette matière sensible ». Il y a quelque chose d'absurde et de désolant dans cette réponse, symptomatique du malaise d'une Administration coincée entre lobbys et politiques.

Il n'existe donc pas de voie légale pour ce qui n'est à l'évidence qu'une tentative symbolique de « sauver » un orphelin de battues. En revanche,

dans ce même sud du pays, un tel cadre existe sans problème pour autoriser le nourrissage ad libitum de sangliers, aux seules fins d'augmenter dans des proportions parfois hallucinantes les tableaux de chasse, et valoriser ainsi les actions des organisateurs de la chasse. Tandis que dans le même temps, la région wallonne prône des mesures de régulation de l'espèce.

Le sort du renard en Belgique relève d'une cohérence du même ordre... En région bruxelloise où il se porte bien, le renard est protégé toute l'année. En région flamande, il ne peut être détruit au temps des renardeaux. Mais en Wallonie, autre parcelle de notre immense pays, le cadre légal permet de l'exterminer en toute saison, y compris au temps des naissances, ce

qui condamne chaque année des centaines de nichées à dépérir de faim après la mort d'une renarde. Pourtant, et on le comprend, tuer une chienne et laisser ses chiots mourir de faim aurait toutes les chances de vous emmener devant un tribunal correctionnel, au motif de cruauté envers les animaux. Et l'on relit sans rire l'article 15 de la loi sur le bien-être et la protection des animaux...

Un peu de sens, de courage et d'humanité seraient parfois bienvenus.

NB : L'hiver est clément. Aux premiers jours de janvier, le sanglier est toujours là. Il a été recueilli par un autre troupeau de vaches laissées au pré, quelques centaines de mètres plus loin. ●



Cinq parties du Code du Développement Territorial Wallon à revoir !

Depuis des décennies, l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles permet d'obtenir des rendements bien meilleurs mais cette intensification implique aussi une dégradation, voire une disparition, de certains écosystèmes et des services qui y sont liés : épuration des eaux, stockage du carbone, limitation des inondations, contrôles biologiques de certaines espèces néfastes à l'agriculture, pollinisation, etc...

Corentin Rousseau

Ce qui mène à :

- une dégradation du bien-être et de la qualité de vie des citoyens
- une limitation des rendements et donc une nécessité d'augmenter encore l'intensification

Il est donc nécessaire d'établir un équilibre entre intensification et conservation des écosystèmes, que cela soit pour le citoyen ou pour l'acteur du territoire lui-même.

C'est bien là que devrait intervenir le nouveau Code du Développement Territorial (CoDT). Pas seulement pour le bien des amoureux de la nature mais aussi pour tous les citoyens. Ce code remplacera le CWATUPE (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie), il définit donc de très nombreux enjeux.

Or, ce nouveau code est marqué par de nombreux déséquilibres, ne prenant que très peu en compte les enjeux écologiques. Il est aussi marqué par des mesures à contresens et difficiles, voire impossibles à faire contrôler correctement sur le terrain ! Selon nous, il est primordial qu'au moins Cinq parties de ce nouveau code soient revues.

De nombreuses discussions ont eu lieu à propos de ce code au Parlement wallon début 2016. L'occasion pour la Ligue, d'autres associations de protection de la nature et même pour de nombreux « académiques » (www.biodiwal.be) de faire part de leurs inquiétudes et revendications.

Deux communiqués de presse ont été envoyés et une pétition a aussi été mise en ligne. Celle-ci a été largement diffusée et a été signée par plus de 15000 personnes. Le Ministre en charge de cette compétence, Monsieur Carlo Di Antonio, a été interpellé par cette mobilisation et a signé la pétition en indiquant qu'il était d'accord avec nos revendications ! Espérons qu'il tienne parole. Un représentant des associations a été invité au Parlement pour présenter les modifications demandées. Reste à voir maintenant si elles seront réellement appliquées... Mais, quelles sont ces revendications ? En voici une petite explication :

A. Laissez une place à la nature

Le territoire wallon est sujet à un fragile équilibre entre zones « urbanisables » et non « ur-

banisables ». Le CoDT se doit de garder cet équilibre et de ne pas introduire de dispenses au risque d'un fort recul environnemental. C'est-à-dire qu'une extension d'une zone d'activités économiques ou d'une zone urbaine sur territoire naturel adjacent ne peut pas dépasser une certaine surface sans compensations.

B. Protéger les haies

Le nouveau code proposé ne protège presque plus les haies de nos campagnes, alors qu'elles jouent des rôles multiples et indispensables pour l'homme, ses activités et pour l'environnement en général.

Par exemple, dans le domaine agricole, les haies jouent différents rôles primordiaux :

- Elles limitent les risques d'inondations qui détruisent de manière directe les cultures.
- Elles freinent considérablement l'érosion et les coulées de boues et donc la perte de la couche fertile des sols, considérée comme source non renouvelable.
- Elles réduisent parfois presque totalement les dégâts dus au vent dans les cultures.

Les haies ont aussi des rôles écologiques majeurs. Elles permettent la présence d'es-

pèces propres aux milieux ouverts et bocagers, comme le magnifique Bruant jaune. Il n'est pas inutile de rappeler que certaines des espèces les plus menacées en Wallonie sont inféodées à ces habitats.

Nous avons donc demandé que le nouveau code intègre (comme le précédent) la demande d'un permis pour abattre des haies et des alignements d'arbres.

C. Ne pas cultiver les sapins de Noël n'importe où !

La culture de sapins de Noël n'est pas anodine et a des impacts forts sur les écosystèmes mais aussi sur l'équilibre économique de certaines régions. Le nouveau code autoriserait maintenant leur culture en milieu forestier sur simple déclaration et sans permis en zone agricole ! Ce qui serait très néfaste. Voici de bonnes raisons de ne pas cultiver les sapins de Noël n'importe où :

- 1) Pour limiter la destruction de manière directe des forêts et prairies permanentes.
- 2) Les pesticides et régulateurs de croissance utilisés lors de la culture de ces sapins sont des polluants extrêmement dangereux pour la faune et la flore.
- 3) Cette culture perturbe des sols stables depuis des décennies. Ceux-ci sont mis à nu, occasion-



Les haies jouent des rôles indispensables pour l'Homme et pour l'environnement.



Les cultures de sapins de Noël peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement, par exemple sur les sols et la biodiversité.

nant une importante érosion et libération de carbone.

4) Cette culture peut générer des revenus importants et bouleverser les équilibres économiques en place, engendrant une spéculation forte. Agriculteurs et sylviculteurs traditionnels n'ayant alors plus accès aux terres.

Nous avons donc demandé à ce que le nouveau code intègre l'interdiction de la culture de sapins de Noël en milieu forestier et nécessite un permis d'urbanisme en milieu agricole.

D. Modification du relief du sol

Le nouveau code ne définit pas la notion de modification sensible du relief du sol. Il est très important que ce code prenne en compte différents points pour limiter les dérives observées régulièrement, le remblai de zones humides, le creusement de drains, etc. En effet, modifier le relief du sol peut avoir des impacts sérieux sur la régulation des niveaux d'eaux, la recharge des nappes aquifères, la manière dont les eaux sont épurées et bien sûr sur la biodiversité.

Nous avons donc demandé que le nouveau code intègre la demande d'un permis si certaines caractéristiques du remblai ne sont pas remplies (surface, volume, temporalité, lieu, type de matériel utilisé).

E. Intégrez un véritable réseau écologique

Les populations d'animaux, comme de plantes, ont besoin d'être connectées pour survivre, échan-

ger leurs gènes, se déplacer en cas d'atteinte à leur environnement. Le réseau écologique s'inscrit dans l'aménagement du territoire wallon et cette notion primordiale doit avoir sa place au sein du CoDT. Celui-ci peut être assez facilement défini à travers une structure écologique régionale potentielle qui comprendrait :

- 1) Des zones centrales (ZC) abritant un patrimoine biologique exceptionnel comme les ZC du réseau Natura 2000 et des Sites Grand intérêt biologique ;
- 2) Des zones de développement de trames verte et bleue qui assurent à la fois la liaison entre les ZC et prend en compte des enjeux environnementaux importants comme, par exemple, les sols marginaux et les zones inondables ;
- 3) Ces différentes zones devraient être reliées par un maillage écologique, incluant les éléments d'infrastructures vertes importants pour la biodiversité, comme les haies, qui participent largement à la structure et à la construction paysagère.

Ces revendications sont donc très importantes pour la nature et sa conservation. Nous ne pouvons accepter un retour en arrière dans la législation et voir nos haies coupées et nos forêts transformées en culture de sapins de Noël ! Dans nos prochaines revues, nous vous tiendrons informés quant à l'évolution de cette nouvelle législation. ●

Vos dons font la **Différence !**

Aidez-nous à les aider !

Les accueillir dans nos réserves naturelles

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés, où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles ; ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

merci

La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles
en mentionnant : « Don réserves naturelles. »

Vue de ma chambre à Jalna

le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en famille, en groupe, en classe verte, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine, qui s'étend sur plus de 15 hectares à Heure-en-Famenne : une réserve naturelle intégrale, depuis plus de cinquante ans, d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas. La cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

Les bénéfices sont intégralement utilisés pour la protection de la nature !





TARIF 2016 Prix par personne par jour • TVA comprise

PENSION COMPLETE

ADULTES (à partir de 12 ans)

Groupe de 20 personnes et plus	40 €
Groupe entre 15 et 19 personnes	45 €
Groupe entre 10 et 14 personnes	50 €
Groupe de - de 10 personnes	55 €

ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

Groupe de 20 personnes et plus	20 €
Groupe entre 15 et 19 personnes	25 €
Groupe entre 10 et 14 personnes	30 €
Groupe de - de 10 personnes	35 €

ENFANTS (jusque 4 ans)	5 €
------------------------------	-----

LITERIE

Location set de draps, taie et couette
pour la durée du séjour

10 €



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89
Courriel : protection.oiseaux@birdprotection.be

REPAS SUPPLÉMENTAIRES

ADULTES (à partir de 12 ans)

Petit déjeuner	8 €
Dîner	14 €
Souper	11 €

ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

Petit déjeuner	6 €
Dîner	12 €
Souper	9 €

BBQ (en + du repas principal)	10 €
-------------------------------------	------

ANIMATIONS

VISITE DE LA RÉSERVE

guide (2 heures), frais de déplacement compris	70 €
--	------

ANIMATION « NATURE »

guide (2 heures) - thème au choix : oiseaux, biodiversité, plantes, champignons, traces animaux , « Confiture », « abeilles »	70 €
---	------

JALNA AU ♥ DE LA NATURE



Nouvelles offres classes vertes à Jalna



La Ligue a mis en place une offre spéciale pour donner la possibilité aux écoles de réaliser leurs classes vertes dans notre Centre Nature de Jalna. Nous proposons des activités variées dans un cadre idyllique, pendant 3 ou 5 jours.

Au travers des animations, les enfants profitent de moments inoubliables. Ils partent explorer la nature par le biais de jeux, de mises en situation, de questionnement individuel, de travail en groupes. Autant de démarches pour susciter la curiosité et l'émerveillement des enfants.



Découvrir le monde secret des abeilles.



Partir sur les traces des animaux sauvages.



Devenir un vrai cuisinier nature.

SÉJOUR 3 JOURS :

à partir de 60 € par enfants de 5 à 12 ans en pension complète et à partir de 80 € pour les 12-18 ans.

SÉJOUR 5 JOURS :

à partir de 95 € par enfants de 5 à 12 ans en pension complète et à partir de 135 € pour les 12-18 ans.

Plus 5€ par activité (2h.) avec animateur.

Plus d'infos sur notre nouveau site web www.protectiondesoiseaux.be

Cobri, le chaînon manquant

Notre réserve naturelle du Cobri, située à Ave et Auffe dans la commune de Rochefort, était constituée de deux territoires distincts, d'une superficie de 13 ha. Ces deux zones n'étaient séparées que par une parcelle de 35 ares. Au-delà du fait que notre souhait était d'avoir une réserve d'un seul tenant, cela nous gênait beaucoup lors de nos visites guidées, lors des gestions et pour le pâturage de nos moutons.

Cette parcelle est une ancienne prairie maigre, envahie par les

buissons, qu'il faudra gérer en prairie de fauche.

Pour le reste, des travaux de gestion ont été entrepris pour faire face à l'envahissement par les épineux et les autres ligneux. Le pâturage extensif a été poursuivi grâce à un accord avec un éleveur qui assure la gestion d'une part significative de la réserve (sans apport d'engrais ni d'amendements). Les fruitiers (poiriers et pommiers) sauvages ont été maintenus, ainsi que quelques aubépines, pour favoriser la présence des pies-grièches et du bruant jaune. ●



Après le travail de débroussaillage, les moutons ardennais roux sont chargés d'empêcher la repousse des épineux.

Confluent, une première...

Les 15 et 16 mars, en partenariat avec l'association Ardenne & Gaume, notre réserve du Confluent à Rixensart-Genval a été gérée. Stéphane Tombeur et son équipe sont venus prêter main forte aux bénévoles qui gèrent cette réserve depuis de très nombreuses années. Des bénévoles souvent débordés par l'ampleur de la tâche, car les ronces se sont « échappées » de la zone boisée et envahissent à grandes enjambées le pré de fauche et le marécage. Pour maintenir la biodiversité il faut limiter l'ardeur expansive de cette plante qui, pour le reste, est extrêmement utile pour la faune. Ce partenariat entre Ardenne & Gaume et notre Ligue va être étendu à d'autres réserves. Le rôle social de ce partenariat est également important car il permet à des jeunes moins favorisés de trouver du travail. ●

Jalna, toujours plus grande...



L'aulnaie marécageuse de Jalna en hiver.

Concernant notre réserve de Jalna à Heure-en-Famenne, elle vient aussi de s'agrandir de 48 ares. Cette parcelle est située en bordure de notre réserve dans le fond de vallée, longée par le ruisseau du Trou du Loup. C'est un terrain marécageux de grande valeur biologique, surtout dans cette partie de Famenne que l'on qualifie souvent de sèche. La gestion consistera à éliminer quelques résineux et à favoriser l'aulnaie marécageuse existante. Milieu qui est très rare dans cette région. ●

Victimes de la route

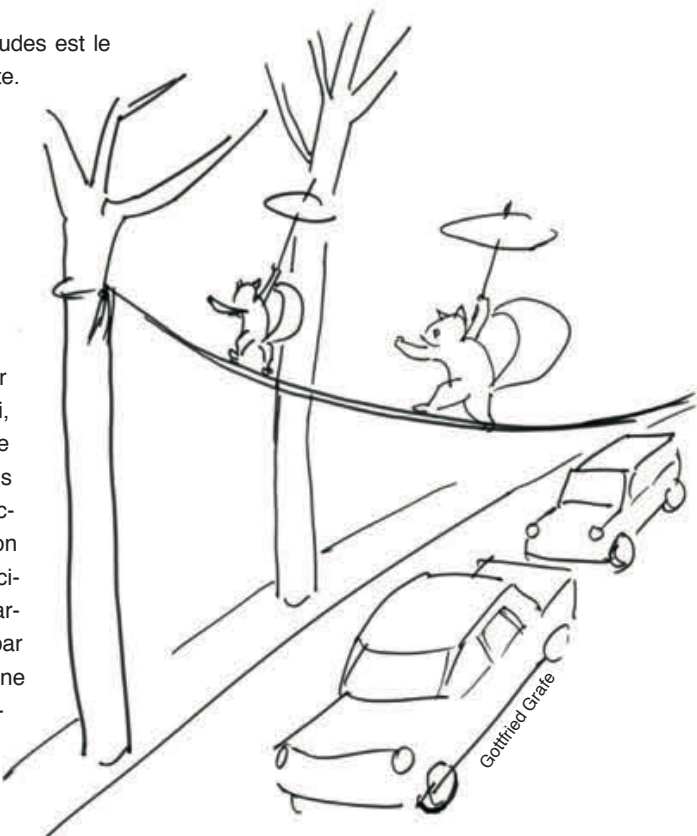
Les études se suivent et se ressemblent. La Ligue Royale belge pour la Protection des Oiseaux avait lancé, en 1998, une étude sur les animaux victimes du trafic routier en région flamande. En 2010, la Ligue remettait ça mais en ciblant la région wallonne. L'année passée, c'est l'association flamande Natuurpunt qui publie ses résultats.

Jean-Claude Beaumont

Le constat de ces différentes études est le même. La situation est alarmante.

Selon Natuurpunt, 8,8 millions d'animaux auraient été tués sur nos routes en 2015. Avec 4,89 km de route par km², la Belgique possède le réseau routier le plus dense d'Europe. Comment enrayer l'hécatombe ?

Des solutions existent sans pour cela atteindre le risque zéro qui, comme chacun le sait, n'existe pas. Les premiers responsables sont les conducteurs. En respectant les limitations de vitesse, on peut déjà éviter pas mal d'accidents avec la faune sauvage. Parfois on peut éviter un hérisson par un petit coup de volant. Mais ne jetons pas la pierre aux automobilistes. Les aménagements, plutôt le manque d'aménagements est à pointer du doigt. Les passages aériens (mammifères) ou souterrains (batraciens) devraient être systématiquement prévus lors de nouvelles constructions ou rénovation de routes et d'autoroutes.



Il existe quantité de solutions : des « écureuiloducs », ponts de cordages pour les écureuils ; des écoducs pour la grande faune ; des crapauducs pour les batraciens, les tritons..., des pas-



Gloumouth1

Passerelle à chauves-souris sur l'A89 à Balbigny (France).



Paul Hermans

Ecoduct sur l'autoroute de Louvain à Genk.

serelles à chauves-souris, et même des lombri-
ducs destinés à la libre circulation des vers de
terre (réalisé dans un parc urbain à Lille).

La route peut aussi passer, à certains endroits

sensibles, en tunnel, plutôt que de couper une
zone naturelle en deux. Des grillages à certains
endroits à risque peuvent être installés avec
l'aménagement d'échappatoires à sangliers, à
blaireaux. ●

« A la route, il faut ajouter le rail. Durant ses années de conducteur, mon fils était malheureux de la
quantité d'animaux tués. Avec une voiture, il est possible de freiner ou dévier pour éviter un animal.
Avec un train, ce sont parfois des groupes (sangliers ou cervidés) ou vols d'oiseaux qui sont détruits
en une fois. »

Michel David

Le Rouge-queue noir, visiteur utile du jardin

Plusieurs fois, j'ai vu sa queue rouge lorsqu'il s'envolait devant moi, je l'entendais aussi souvent ! Ses cris caractéristiques sont rapides et son chant est interrompu par un son ressemblant au froissement d'un papier se terminant sur un « tia-tia » ; cela, le plus haut possible. Je savais donc qu'il y avait un ou plusieurs Rouges-queues noirs dans mon jardin !

Texte & Photos : Ludivine Janssens

Cet après-midi de printemps ensoleillé, je sors mon matériel pour aller travailler au jardin lorsque je vois qu'un chat, fort intéressé par des petits cris d'alerte dans la végétation, se rapproche dangereusement d'une boule de plumes. Je chasse le chat et me rends compte que cette dernière est un oisillon rouge-queue et qu'il n'est pas seul. En effet, une famille composée des deux parents et de leurs rejetons a élu domicile dans mon jardin. J'ai pu les observer pendant des semaines.

Le Rouge-queue noir est facilement reconnaissable à son plumage gris-noir et sa queue rouge. Son bec, ses yeux et ses pattes sont noirs aussi bien chez le mâle que chez la femelle. Cette dernière a un plumage plus terne, de couleur gris-brun cendré uniforme. Les juvéniles sont plus bruns que les femelles.

Il y a encore un siècle, cet oiseau était présent seulement dans des zones

d'éboulis et sur les parois rocheuses pauvres en végétation, lui procurant des sites de nidification favorables et une nourriture abondante. Plus tard, cette espèce s'est largement répandue dans les milieux lui rappelant ses origines, c'est-à-dire de nombreuses constructions humaines. Il niche alors dans les trous des murs mais aussi dans les bâtiments.

L'année précédant la nidification dans mon jardin, j'avais pu observer une ébauche de nid dans ma maison en construction. Mais, les adultes sûrement dérangés par les travaux, la nidification n'avait pas pu aboutir. C'est pour cette raison qu'à cette époque, j'avais installé un nichoir semi-ouvert sur le mur de ma bâtisse, en espérant qu'il soit utilisé par ce couple.

D'un point de vue comportemental, j'ai pu observer que ce petit oiseau,



élancé et vif, court, sautille et s'avère être un voltigeur hors pair, lui permettant d'attraper les insectes en plein vol ou à proximité des murs. Pendant la période nuptiale, le mâle chante sans cesse (jusqu'à 5000 fois par jour et même parfois la nuit) afin d'arriver à ses fins même si

son couple s'est déjà formé en automne. En effet, le mâle chante au printemps mais aussi à une petite période de l'automne pour établir son territoire et déjà attirer une femelle pour la saison prochaine.



Le rouge-queue construit son nid dans des trous, des crevasses ou autre endroit pour accueillir ses œufs. Dans ce cas-ci, le nichoir était installé l'année précédente. C'est la femelle qui construit le nid avec des feuilles et des herbes sèches et le tapisse de poils et de plumes. Lorsque celui-ci est opérationnel, cette dernière pond quelques œufs, souvent de 4 à 6 œufs blancs, parfois recouverts de taches brunes, qu'elle couvera environ 13 jours. Lorsque les oisillons éclosent, les deux parents s'occupent du nourrissage avec des insectes et des larves, ce qui fait de cette espèce un auxiliaire biologique bien utile pour le jardin. Après une quinzaine de jours au nid, les petits sortent et se cachent, c'est à ce moment-là que j'ai pu les apercevoir dans mon jardin et les observer pendant quelques semaines. J'ai pu voir leur premier envol, leur raté, leurs premières voltiges pour attraper des insectes. Un spectacle magnifique auquel, j'espère, j'aurai encore droit cette année. ●

Le site internet de la Ligue fait peau neuve !



Un site Internet intuitif au service de tous les amis de la nature !

L'équipe de la Ligue a voulu mettre en place un site intuitif, interactif et utile.

Prenez plaisir à le parcourir et n'hésitez pas à le partager, notamment via les réseaux sociaux.



www.protectiondesoiseaux.be

La terrariophilie en question

La terrariophilie est une activité qui consiste à posséder, chez soi, dans un milieu confiné, des animaux sauvages. On recrée, avec plus ou moins de bonheur, à très petite échelle, un milieu naturel donné afin d'y accueillir des espèces souvent exotiques : batraciens, serpents, lézards, geckos, salamandres, tritons, insectes et arachnides. Passe-temps pas si anodin que ça.

Jean-Claude Beaumont.

Le terrariophile, de même que l'aquariophile, se fournit en espèces dans le commerce et est, à ce titre, un acteur majeur du commerce international de la faune sauvage. Commerce qui fait d'énormes dégâts dans le monde et qui fragilise et fait même disparaître certaines espèces.

Le comble, c'est que l'amateur de terrarium est à l'origine de la disparition d'espèces de chez nous. Ainsi nos tritons et salamandres sont menacés, non pas à cause de prélèvements intempestifs comme cela se faisait couramment lorsque nous étions gamins (car qui n'a pas attrapé des tritons, des têtards pour les ramener à l'école ?) Bien que ces espèces soient protégées

et que cette prédation ne se pratique plus, elles sont maintenant menacées par un champignon, *Batrachochytrium salamandrivorans*, d'origine extrême-orientale (Thaïlande, Vietnam, Japon), amené vraisemblablement chez nous via l'importation d'urodèles asiatiques, pour satisfaire les amateurs et collectionneurs terrariophiles.

Ce champignon, comme son nom latin l'indique, dévore la peau de nos salamandres et tritons. Il a vraisemblablement été introduit dans nos milieux naturels par des terrariophiles indéclicats. La situation est alarmante. Les Pays-bas ont été touchés en premier lieu (2010). Il est arrivé chez nous et en Allemagne en 2013. Au Pays-bas, la quasi-totalité des populations de salamandres tachetées a disparu. Chez nous, elles pourraient disparaître dans les prochaines vingt-cinq à quarante années.

Quarante-cinq ONG et scientifiques européens ont demandé à l'Union européenne de prendre des mesures d'urgence, en interdisant l'importation de salamandres asiatiques. Il est conseillé aux personnes de ne pas transplanter des populations de tritons et de salamandres d'un milieu à un autre afin de ne pas propager la maladie.

On ne le dira jamais assez, le commerce international de la faune sauvage doit être interdit. Espèces et maladies invasives n'ont fait que trop de mal à notre biodiversité déjà fragilisée par les activités humaines. ●





Mangeoires et collisions d'oiseaux

Une étude réalisée en 2015 par Justine A. Kummer et Erin M. Bayne du Département des Sciences Biologiques de l'Université d'Alberta (Canada) vient de paraître dans le volume 10 de la revue « *Avian Conservation & Ecology* » sur « les effets des mangeoires sur les collisions d'oiseaux avec les fenêtres de maisons ». En voici le résumé.

De notre correspondant au Canada, Géry van der Kelen.

Le fait de nourrir les oiseaux sauvages crée un lien important entre les propriétaires de maisons et la conservation. Toutefois, les effets des mangeoires sur les oiseaux et les effets de nourrir les oiseaux à l'année n'ont pas été approfondis, surtout en ce qui a trait aux collisions d'oiseaux avec les fenêtres.

Nous avons déterminé les effets de la présence et de l'emplacement de mangeoires sur les collisions d'oiseaux avec les fenêtres de maisons. Des essais appariés d'une durée d'un mois, au cours desquels une mangeoire était soit présente soit absente pour le mois, puis était soit désinstallée soit installée pour le mois suivant, ont été réalisés à 55 fenêtres de 43 maisons. Lors de chaque essai, nous avons demandé aux propriétaires de vérifier quotidiennement la présence d'un indice de collision d'un oiseau avec la fenêtre à l'étude.

Dans le cadre de cette recherche, 51 collisions avec une fenêtre sont survenues lorsqu'il n'y avait pas de mangeoires et 94 lorsqu'une mangeoire était installée. La saison de l'essai s'est révélée être la meilleure variable explicative des collisions d'oiseaux avec les fenêtres. Le plus grand nombre de collisions est survenu au cours de la migration automnale, tandis que le plus faible nombre a été observé durant les mois d'hiver. Aucune collision ne s'est produite à 26 fenêtres à l'étude. Nous avons obtenu une variance élevée du nombre de collisions à différentes maisons et ce résultat indique que les effets des mangeoires sont dépendants du contexte. Il est possible de modifier le moment de l'installation des mangeoires, la période durant laquelle celles-ci sont installées et leur emplacement afin de réduire le taux de collisions, mais cette possibilité ne représente qu'un facteur parmi de nombreux autres qui influent sur le fait qu'une maison sera susceptible d'entraîner des collisions d'oiseaux avec les fenêtres ou non.

Notre commentaire :

Souvent, les gens, dans un but tout à fait louable d'aider les oiseaux et aussi de pouvoir les observer de leur maison, placent les mangeoires près des fenêtres. Lorsque les oiseaux à la mangeoire sont effrayés par une cause quelconque (prédateur comme l'Épervier, effet de groupe, chat...) ils partent dans tous les sens et c'est la collision fatale. Un conseil : ne placez pas vos mangeoires trop près des fenêtres. Dix à quinze mètres nous paraît être un minimum. ●



Verdier victime de collision contre une vitre.

Une fois de plus...

Cette année, « Ornis » recommande d'ouvrir la chasse printanière à Malte. Tourterelles des bois et Cailles des blés pourront être tirées, une fois de plus, au cours de leur période de migration.

Jean-Claude Beaumont

Le comité « Ornis », mis en place par le gouvernement maltais, se compose d'un président, deux représentants de l'autorité (environnement et planification), d'un représentant de la Fédération des chasseurs et de trois membres indépendants, dont Birdlife Malta, choisis par le gouvernement. Avec cinq voix sur sept, ce comité a voté en faveur de la chasse printanière. Birdlife a voté contre et le président de la Commission s'est abstenu. Les dates d'ouverture, de clôture et les quotas seront annoncés en temps voulu.

Suite à la très courte victoire du lobby pro-chasse, lors du référendum de l'année passée,

“ Avec cinq voix sur sept, ce comité a voté en faveur de la chasse printanière. ”

on s'attendait à cette décision. Un second vote a eu lieu au sein de ce comité. Il recommande



Tourterelle des bois.



au gouvernement que, suite à la reclassification internationale de la Tourterelle des bois comme espèce menacée, des mesures spéciales doivent être prises pour réduire davantage l'impact de la chasse printanière sur cette espèce. Fait exceptionnel, le comité a voté unanimement ce point.

La population mondiale de Tourterelles des bois, a chuté si rapidement que ces oiseaux sont, à présent, menacés d'extinction au même titre que l'Eléphant d'Afrique ou le Lion. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a ajouté la Tourterelle des bois, européenne, sur la liste rouge des espèces vulnérables à l'extinction totale. On attribue ce déclin, selon nos confrères de la Royal Society for Protection of Birds (RSPB), essentiellement, à la chasse autour de la Méditerranée. Pour la Grande Bretagne on estime son déclin à 91 % depuis 1995 et pour le reste de l'Europe à 78 % depuis 1980. ●

Sources :

Times of Malta du 27 février 2016, Liste rouge UICN, Royal Society for Protection of Birds.

J'ACCUEILLE ET J'OBSERVE LES OISEAUX DANS MON JARDIN



Pour attirer et protéger ces auxiliaires efficaces et sympathiques de nos jardins, les accueillir et les aider à nicher, venez découvrir l'aménagement d'un jardin avec la nature, **en porte ouverte le dimanche 3 juillet 2016, de 13 à 18 heures,** chez Michel et Elise DAVID-LONCHAY, rue de Lesterny, 26 à 6953 FORRIERES.

Les chiffres de la chasse illégale enfin dévoilés

Chaque année, ce sont des centaines de millions d'oiseaux migrateurs qui effectuent un long voyage entre l'Europe et l'Afrique. Les oiseaux empruntent différents couloirs migratoires pour franchir la Méditerranée. Il existe de nombreux dangers pour les oiseaux sur ces routes. L'un des pires est la chasse, souvent illégale !

Ainsi selon le dernier rapport de BirdLife, pas moins de 25 millions d'oiseaux sont la cible des braconniers chaque année dans la région Méditerranéenne.

Enya sandrin

« The killing », les chiffres de la chasse illégale enfin dévoilés

La chasse illégale fait beaucoup de dégâts, et ce sont parfois des pays de l'Union Européenne qui détiennent le triste record d'oiseaux abattus. Selon le rapport « The killing » de BirdLife, paru en août 2015, 40 espèces d'oiseaux, autrefois abondantes en Europe, sont maintenant en déclin ; une des principales causes de celui-ci pourrait bien être la chasse. C'est la première fois qu'une étude synthétise et fait part d'une analyse chiffrée sur la chasse illégale dans l'ensemble de la région méditerranéenne. Ces chiffres nous montrent à quel point cette pratique est un fléau dans certains pays et décime un nombre impressionnant d'oiseaux.

Il est difficile de connaître le nombre exact d'oiseaux tués illégalement dans une région puisque logiquement ceux-ci ne sont pas déclarés. Le rapport de BirdLife émet donc des estimations : le nombre d'oiseaux tués illégalement se situerait entre 13 millions et 37 millions ; 25 millions

étant la meilleure approximation. Les moyens mis en place pour contrôler les chasseurs sont souvent trop limités. La législation est alors peu respectée. Par manque de contrôles, voire même de sanctions, la chasse illégale persiste en toute impunité.

Dans cinq pays méditerranéens, plus d'un million d'oiseaux sont tués illégalement chaque année : 5,7 millions en Égypte, 5,6 millions en Italie, 3,9 millions en Syrie, 2,6 millions au Liban et 2,3 millions à Chypre.





La principale raison de cette chasse est la consommation. Dans plusieurs pays et, selon certains, les petits oiseaux seraient un mets délicieux. La deuxième raison est simplement de tirer sur les oiseaux par plaisir... Parfois, si le chasseur ne le tue pas directement, l'oiseau capturé servira à attirer d'autres oiseaux lui permettant d'obtenir un meilleur tableau de chasse. Malheureusement, il est difficile de faire pression dans les pays non-européens en raison du manque d'une législation internationale sur la protection animale. De plus, dans les pays où l'instabilité politique est grande, les chances de protéger les espèces chassées sont plus faibles.

Malte et Chypre, les îles meurtrières en Méditerranée

Comme déjà expliqué dans de précédents numéros, Malte et Chypre sont les plus meurtrières, on y dénombre les quantités les plus élevées d'oiseaux tués illégalement au km². À Malte, 343 oiseaux sont tués illégalement par km² chaque année alors qu'il est assez difficile de tuer les oiseaux illégalement puisqu'on peut y chasser légalement 32 espèces... On estime

le nombre d'oiseaux chassés illégalement par an à 108.000. À Chypre, 248 oiseaux seraient tués illégalement au km². Les oiseaux qui arrivent sur cette île se font massacrer par les 40.000 chasseurs présents.

“ La chasse illégale fait beaucoup de dégâts, et ce sont parfois des pays de l'Union Européenne qui détiennent le triste record d'oiseaux abattus. ”

Mais il y a de l'espoir pour ces petits pays. Des campagnes contre la chasse sont mises en place pour essayer de sensibiliser les populations locales à ce problème. Ce sont surtout les enfants que les associations comme Birdlife Malta et Birdlife Cyprus essayent de sensibiliser pour un futur meilleur.

À Malte, des sorties scolaires dans les réserves sont organisées et les enfants peuvent observer



Keep Lebanon Green.

Liban.

les oiseaux présents. Des actions, comme la diffusion d'une série TV dénonçant les dérives de la chasse, et la distribution de calendriers et d'autocollants d'oiseaux chanteurs, ont pu toucher 84 % de l'ensemble de la population maltaise. À Chypre, des actions pour sensibiliser les jeunes sont mises en place. Un film d'animation a été réalisé pour expliquer la chasse illégale. Des animations sont organisées dans les écoles et les universités. Des dépliants sur la chasse illégale sont distribués. Un jeu de société a même été créé pour enseigner aux enfants les dangers présents sur l'île pour les oiseaux.

Un peu d'espoir dans les Balkans ?

Situés à l'est de la mer Adriatique, les Balkans sont l'une des routes les plus empruntées par les espèces migratrices. La chasse et le braconnage y sont courants. Plus de 2 millions d'oiseaux y seraient tués illégalement chaque année. En plus des chasseurs locaux, ce sont près de 10.000 chasseurs étrangers, principalement italiens, qui viennent passer la saison de chasse dans ce lieu incontournable où le flux d'oiseaux est important.

Mais tout n'est pas si sombre. En février 2014, l'Albanie a interdit la chasse de toutes espèces

pendant 2 ans, un acte politique fort ! Le pays espère ainsi sauver certaines espèces menacées. Cette loi devrait être rediscutée en mars 2016 pour savoir si cette interdiction continue ou non.

La chasse et son contrôle

Certains pays des Balkans comme la Slovénie, la Croatie, la Roumanie, la Grèce et la Bulgarie sont devenus membres de l'Union Européenne depuis quelques années. Le dernier pays étant la Croatie le 1^{er} juillet 2013. Avantage et inconvénient pour les oiseaux : ces pays doivent maintenant respecter la législation européenne de protection de la nature, impliquant souvent une meilleure protection des oiseaux. Par contre, les frontières sont moins contrôlées et



Liban.

permettent donc aux braconniers un trafic plus aisé. Les contrôles sont rares et la répression quasi absente...

La chasse, une question d'argent

Un hobby qui coûte cher, la chasse est devenue un passe-temps de luxe. Les pays de la péninsule des Balkans l'ont bien compris. Depuis quelques années, un tourisme cynégétique s'y est développé, offrant un service complet. Le chasseur étranger est pris en charge dès l'aéroport jusqu'au terrain de chasse : tout est compris. En théorie, il y a des règles strictes à respecter et les touristes doivent être en ordre de papiers et de licences mais les contrôles sont trop rares.

Certains chasseurs se révèlent être des contrebandiers professionnels. Ceux-ci ne tiennent pas compte des lois, ils tirent même sur les espèces protégées dans le seul but de les revendre. Cette pratique s'effectue surtout dans les Balkans. Les oiseaux sont ensuite envoyés vers l'Italie où ils sont revendus 30 fois plus cher. Ce trafic rapporterait plus de 10 millions d'euros chaque année. Les passereaux sont destinés à atterrir dans les assiettes des restaurants italiens. Des rapaces empaillés sont aussi vendus sur internet.

La chasse, une affaire de tradition ?

Dans beaucoup de pays en Méditerranée, la chasse est une tradition. Il est difficile, parfois même impossible, pour ces personnes, de voir leur « hobby » limité. Mais le nombre d'oiseaux tués a augmenté de manière exceptionnelle ces dernières décennies. Il y a plus de chasseurs et ils sont mieux équipés. Ils ne comprennent pas que la chasse a évolué, tuant de trop nombreux oiseaux. Cette pratique n'est en effet pas durable et ils détruisent donc eux-mêmes leurs fameuses traditions !



Plus d'un million de Fauvettes à tête noire sont tuées illégalement chaque année en Méditerranée.

Un combat pour les oiseaux

Dans le futur, la Ligue s'engage à mener un combat contre la chasse à Malte et à Chypre. Notre objectif serait de limiter la chasse légale et illégale dans ces pays où elle est un danger important pour beaucoup d'oiseaux européens. La Ligue est en contact avec d'autres associations européennes de protection des oiseaux pour mener une action internationale. Des campagnes de sensibilisation et d'actions seront mises en place dans les mois prochains. A suivre donc ! ●

Sources :

http://www.arehn.asso.fr/dossiers/oiseauxmigr/oiseaux_migrateurs.html

<http://www.lesoir.be/970814/article/demain-terre/biodiversite/2015-08-24/oiseaux-migrateurs-vic-times-du-braconnage-en-mediterranee>

<http://www.serbie.travel/activites/faune-de-la-serbie/chasse/>

<http://www.balkaninsight.com/en/article/social-media-surface-illegal-hunting-in-albania-01-05-2016>

<http://www.rtl.be/info/monde/europe/cruel-braconnage-a-chypre-voici-comment-les-restaureurs-capturent-des-millions-d-oiseaux-pour-cuisiner-un-plat-local-interdit-photos--706599.aspx>

<http://in-cyprus.com/fewer-hunters-this-season/>

<http://www.champions-of-the-flyway.com/cause/2015-project-cyprus/>

Un voyage sur la route de la soie et du Léopard des neiges

L'Asie centrale est assez peu connue des européens. Peu de belges visitent les pays dits en « stan » comme l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan ou le Turkménistan. Et ce pour plusieurs raisons, certains ne sont pas très accueillants, comme le Turkménistan, où le Visa coûte très cher et où le président est un dictateur plutôt infréquentable...

Mais d'autres sont très accueillants comme le Kirghizistan où un visa n'est pas nécessaire et la nature bien préservée. Il ne faut donc pas faire de généralités...

Corentin Rousseau

Mais pourquoi choisir le Kirghizistan comme destination de voyage nature ? Tout d'abord pour ses paysages et sa biodiversité exceptionnelle. Mais aussi pour une question de budget; le prix des billets d'avion Belgique - Bichkek (la capitale kirghize) est en effet

singulier : moins de 400 euros aller-retour ! Pour finir, les kirghizes sont très accueillants. A la campagne ou en montagne, ils sont encore nombreux à vivre dans des yourtes. Ils sont toujours prêts à vous aider, à vous offrir du thé ou du koumis : lait fermenté de jument, au goût très particulier, fort et fumé... Ce pays fut donc la destination de mes voyages nature en 2014 et en 2015.





Un peu de géographie

La Kirghizie est un pays très montagneux. Son altitude moyenne est supérieure à 3000 m et, le plus haut sommet, le Pic Pobedy culmine à 7439 m ! Différents lacs ponctuent le pays. Les plus connus sont l'Yssyk koul, le plus grand, son nom signifie « lac chaud » car il ne gèle jamais, et le Son koul qui est classé comme réserve naturelle. Le pays est bordé à l'est par la Chine, au nord par le Kazakhstan et au sud par l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Le climat kirghize est continental avec des étés chauds et des hivers rudes. En montagne, il peut neiger presque toute l'année. Matériel et habits d'été et d'hiver se mélangent donc dans le sac à dos.



Adèle Deville

En 2014, nous avons visité quatre régions du pays. En 2015, nous avons visité une seule région, en partie déjà visitée l'année précédente, les Monts Célestes (ou montagnes du Tien Shan). Dans cet article, je me focaliserai principalement sur cette région.

Les Monts Célestes

Cette région montagneuse se situe entre le lac Yssyk Koul et la frontière chinoise. Pour y accéder, le moyen le plus simple est de prendre un taxi (20 euros par personne) ou un mini bus (10 euros environ) jusque la petite ville de Barskoon. A partir de là, il est possible de prendre une piste menant à une mine d'or (Kumtor) située au milieu des montagnes. Il y a aussi plusieurs agences d'éco-tourisme proposant des randonnées à pied ou à cheval dans la région, surtout à partir de la ville de Karakol, à l'est.

Près de l'Yssyk Koul, le climat est moins rude; les champs et les vergers sont nombreux, fournissant aux habitants de nombreux fruits et légumes. Le Kirghizistan est un pays d'éleveurs; presque chaque famille a donc un petit troupeau de moutons, de vaches ou de chevaux. Ils sont aussi d'excellents cavaliers, le cheval étant intimement lié à la culture kirghize. Le sport national est l'oulak, un sport collectif équestre



Adèle Deville

Entre le lac Yssyk koul et les sommets se développe une forêt de résineux propices à certaines espèces boréales.

dans lequel deux équipes de cinq cavaliers s'opposent pour s'emparer d'une carcasse, souvent de mouton, et la mettre dans le but adverse un maximum de fois.

Dans les zones proches du lac, les oiseaux sont bien présents, plutôt des espèces à tendances méridionales. Dans les villages, on rencontre des espèces connues comme les moineaux et les mésanges mais aussi des espèces absentes d'Europe comme le Martin triste ou le Lorient indien. Dans les zones plus ouvertes, on



Sophie de As Kannan

Le Pouillot de Sophie est un petit passereau vivant dans les buissons à hautes altitudes: son plumage est très original !



T. G. Santosh

Le Martin triste est assez commun dans les campagnes, son trait sourcilier jaune lui donne un air triste.

rencontre des traquets, des bruants et aussi une magnifique sous-espèce (*Calcarata*) de la Bergeronnette citrine au dos noir et à la poitrine jaune. On l'observe souvent dans les zones plus humides ou près des chevaux.

En s'éloignant du lac s'élèvent les premières montagnes, celles-ci stoppent les nuages. Il y pleut donc régulièrement permettant le développement d'un cordon de forêts de conifères. Les paysages changent alors rapidement et les espèces rencontrées aussi. Des espèces boréales connues chez nous atteignent ici le sud de leur aire de répartition

en Asie: la Chouette de Tengmalm, le Tétrás lyre ou encore le Casse-noix moucheté.

Plus haut, les grands conifères laissent place aux alpages et aux roches. Malgré les conditions plus hostiles, les oiseaux sont encore très présents, certains très beaux d'ailleurs. Dans les petits buissons, surtout des genévriers, on retrouve des espèces mythiques pour les ornithologues européens comme le Pouillot de Sophie, le Gros-bec à ailes blanches ou le Rossignol à gorge rubis. C'est aussi à cette altitude et plus haut que commence le territoire de la Panthère des neiges ou Once.

Expédition 2015, sur les traces du Léopard des neiges

Début septembre, je redécollais donc vers ce fabuleux pays avec 4 amis. Le mois précédent, nous avions contacté différentes personnes sur place pour avoir accès au Parc National de Sa-



Wikipedia

Panthère des neiges. Parc national Hemis, Inde.

rychat-Ertach, situé au centre du Tien Shan et interdit aux touristes. Après l'envoi d'un dossier présentant notre voyage précédent et les objectifs de celui-ci, le directeur nous a donné l'autori-



Adèle Deville

En altitude, encore quelques buissons sont présents. La route de la soie passait par cette vallée, maintenant très peu empruntée. Nous l'avons parcourue à cheval en 2015 pour passer un col.



Arièle Deville

Le Bec-d'ibis tibétain est un superbe oiseau endémique des montagnes d'Asie centrale.

sation pour accéder au Parc. Ce parc est connu pour être extrêmement sauvage principalement grâce à son accès très réglementé.

Explorer cette région est beaucoup plus aisé à cheval; en effet, ils permettent de couvrir de longues distances assez rapidement et sont habitués à la haute altitude. Parcourir plus de vingt kilomètres par jour à pied avec un sac de 25 kg à 4000 mètres d'altitude, ce n'aurait pas été facile.

Avant de partir, nous avons donc contacté un habitant de Barskoon qui organise régulièrement des treks à cheval. Il nous a proposé un trajet de dix jours à cheval guidé par un kirghize, et avec un traducteur. Ce dernier était un français qui parcourt régulièrement ce parc avec une ONG qui y place des pièges-photos pour étudier le Léopard des neiges et les autres mammifères présents. Il est aussi ornithologue amateur et connaît donc très bien la région. Il fut donc bien plus qu'un traducteur.

Le trek était itinérant. Chaque jour nous nous déplaçons, sauf trois jours où nous sommes restés au centre du parc. Nous étions en pleine nature. Nous avons donc tout le matériel et la nourriture avec nous.

Nous sommes partis en matinée d'une vallée située à 25 kilomètres à l'est de Barskoon (le point D sur la carte). Au départ la météo est bonne, il fait au moins 25°C. Le paysage est plutôt de type méditerranéen avec des petits arbustes et une herbe éparse. Chacun s'habitue vite à son cheval. Ils ont tous un caractère différent, le mien étant assez « fainéant » et n'appréciant guère ma présence sur son dos, il essaie plusieurs fois de m'éjecter par quelques ruades. La vallée est occupée par quelques éleveurs vivant dans leur yourte. Nous avons pu observer un premier Gypaète barbu, très proche; il scrute le flanc de la montagne à la recherche de nourriture. Dans l'après-midi, nous avons la chance de découvrir une espèce endémique du plateau de l'Himalaya et de ses alentours, le Bec-d'ibis tibétain, un limicole qui ressemble au courlis mais est la seule espèce de sa famille (*Ibidorhynchidae*). On le retrouve dans le lit des rivières caillouteuses.

Après trois jours, nous avons atteint le haut plateau (la zone du point H sur la carte). Nous sommes donc passés d'un paysage méditerranéen à un paysage plus boréal puis de haute

montagne. Les oiseaux étaient assez discrets, certains étaient déjà partis vers le Sud, d'autres cherchaient leur nourriture avec assiduité avant que les premières neiges ne tombent. Ceux observés étaient parmi les plus colorés, par exemple : le Rouge-queue d'Eversmann et le Pouillot de Sophie. L'Aigle royal est aussi souvent observé à la recherche des dernières marmottes.

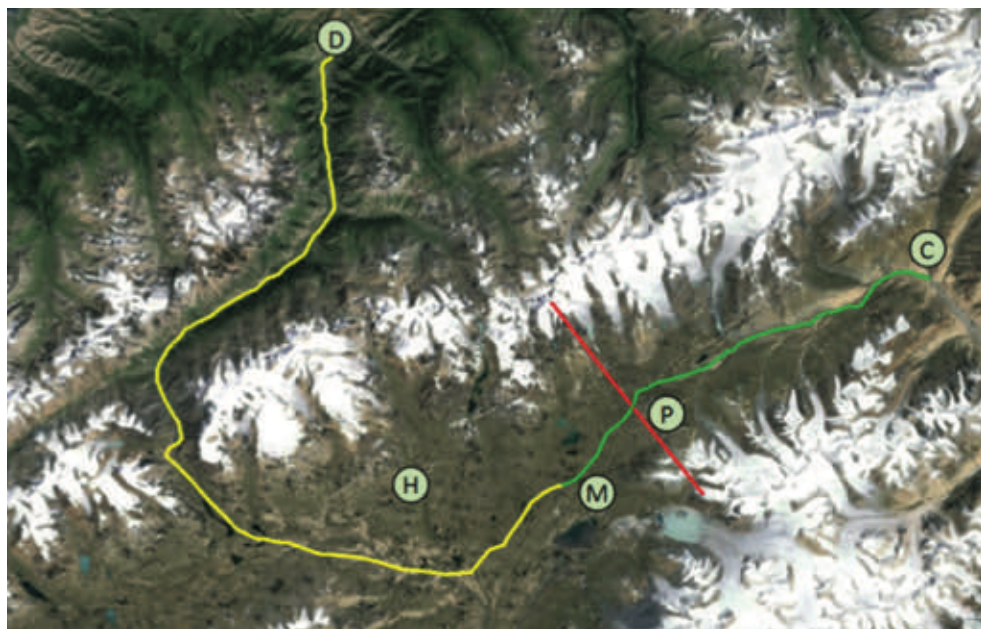
Sur le haut plateau à 3800 mètres d'altitude, la météo était très variable. Il pouvait y avoir un grand soleil et peu de vent, ce qui permettait de rester en t-shirt mais le vent pouvait se lever rapidement et la neige tomber... Les nuits étaient aussi assez fraîches. Il valait mieux avoir un bon sac de couchage. Les oiseaux y étaient beaucoup moins nombreux. En effet, il n'y avait plus que des alpages et plus aucun buisson. Nous avons observé quand même de nombreux Tadornes casarcas dans les zones humides et une magnifique Buse féroce lors d'un coucher de soleil.



Adèle Deville

Le temps est variable et il a plusieurs fois neigé durant le voyage.

A la fin du quatrième jour, nous sommes passés devant l'énorme mine d'or de Kumtor, la deuxième plus haute du monde avec des parties à plus de 4000 mètres d'altitude (le point M sur la carte) et sommes arrivés à l'entrée du parc National Sarychat-Ertach (le point P sur la carte).



Parcours réalisé en 2015, nous sommes partis du point D jusqu'au point C puis nous sommes revenus jusqu'au point M. La Ligne rouge indique la limite du parc national. Le point H indique le haut plateau.



Adele Deville

Première ascension d'un petit sommet par une partie de l'équipe, pour avoir une vue dégagée sur la vallée et pouvoir observer des Bouquetins de Sibérie, Argalis, et découvrir des traces d'Ours bruns. La vue était superbe avec un glacier en arrière plan.

Une balade vespérale nous permit d'observer nos premiers Argalis, une espèce de Mouflon endémique d'Asie centrale. Le lendemain réveil, tôt le matin, dans le but d'observer à nouveau cette espèce. Il faisait assez froid, puisque le givre recouvrait l'intérieur de la tente... Mais cela ne nous découragea pas et nous avons pu observer pas moins de 45 Argalis. Le parc était donc un véritable havre de paix pour ces animaux que nous n'avions pas encore observés alors que nous étions dans des milieux similaires les jours précédents.

Dans le parc, nous avons pu observer de très nombreux mammifères, surtout des Argalis et des Bouquetins de Sibérie, parfois par centaines ! Et aussi de nombreuses traces de grands prédateurs. Le 7^{ème} jour, réveil très matinal pour rechercher les grands prédateurs. Nous scrutons alors le paysage aux jumelles et avec les longues-vues. Un membre du groupe

remarque que les chevaux sont nerveux et il regarde dans la même direction qu'eux. Il repère alors 4 loups à deux cents mètres environ. Nous avons pu alors les observer à loisir pendant plusieurs minutes avant qu'ils ne nous repèrent. L'après-midi, nous retrouvons la meute qui a été rejointe par 3 autres individus, ils sont donc 7 à parcourir la vallée.

Le lendemain, très motivés à l'idée d'observer d'autres animaux, nous scrutons, dès l'aube, les flancs des montagnes géantes qui nous entourent. Après un moment, un membre du groupe bondit : il vient de repérer un Léopard des neiges. Tout le monde accourt pour l'observer, mais, hélas, il a déjà passé le col et n'est plus visible... L'observation était lointaine, peut-être 3km... Nous prenons alors les chevaux pour nous rapprocher et cherchons le félin toute la journée, sans succès hélas ! Un peu frustrant... Durant ce voyage, grâce à notre assiduité, nous

avons pu observer 5 espèces qui n'avaient encore jamais été notées dans le parc national : l'Epervier shikra, la Pie-grièche Isabelle, le Traquet du désert, le Pouillot brun et l'Hypolaïs Rama. Ces découvertes pourraient être potentiellement intéressantes pour les responsables du parc s'ils venaient à prendre des mesures de gestion. Ils pourraient alors prendre en compte la présence de ces espèces.

Le dernier jour, nous étions sur la route près de la mine de Kumtor pour rendre les chevaux à son propriétaire. Nous passâmes les deux derniers jours à Bishkek, la capitale. Nous visitâmes le marché permanent de la ville, le « Osh Bazar ». Idéal pour trouver quelques souvenirs ! Voilà comment se conclut ce voyage riche en observations et émotions. Nous y retournerons certainement. ●



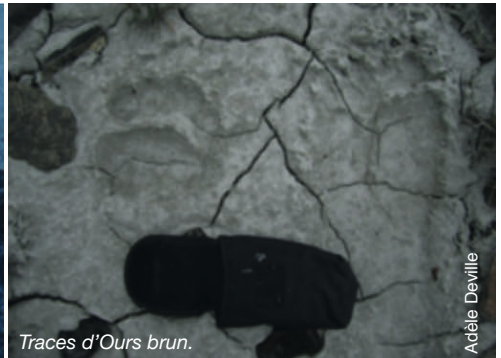
Adèle Deville

Traces de loups.



Adèle Deville

Traces de Léopard des neiges (et d'un ongulé).



Adèle Deville

Traces d'Ours brun.

Je place parfois un objet à côté de la trace qui permet par la suite d'en déduire la taille.



NOUS SERONS PRÉSENTS

1 > 3 AVRIL 2016

« Des Images et des Ailes » à Saint Hubert

Week-end d'animation autour de l'Oiseau à l'aérodrome de Saint-Hubert : projection extérieure d'images exceptionnelles, conférences sur les hirondelles et le balbuzard, expositions photos, balades ornithologiques et photos, spectacle et ateliers. Venez découvrir nos amis à plumes en pleine nature !

Aérodrome civil de Saint-Hubert • 6870 Saint-Hubert

16 & 17 AVRIL 2016

Portes Ouvertes au Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage d'Anderlecht

Voir page 72.

20 > 22 MAI 2016

Brussels Garden Festival

Du 20 au 22 mai, la deuxième édition du Brussels Garden Festival, événement majeur pour les amateurs de jardins et de nature, occupera un des plus beaux espaces verts de Bruxelles, le Parc du Cinquantenaire. Accessible gratuitement au public, il mettra à l'honneur le thème « Cultivez votre alimentation ».

Parc du Cinquantenaire • 1000 Bruxelles

5 JUIN 2016

Fête de l'environnement au Parc du Cinquantenaire

La fête de l'environnement, organisée par Bruxelles Environnement, est l'occasion de découvrir, s'informer et s'initier à diverses activités sur la protection de la nature.

Seront également présentes, pour répondre à vos questions, les nombreuses associations qui œuvrent tout au long de l'année pour améliorer notre environnement à Bruxelles, et ce dans tous les domaines : énergie, nature et biodiversité, économie circulaire, mobilité, alimentation durable...

Parc du Cinquantenaire • 1000 Bruxelles

19 JUIN 2016

Rouge-Cloître en fête

Il y aura : des ateliers nature, des visites guidées, des spectacles de contes, des ateliers créatifs, du tir à l'arc, des ânes, des expositions, de la restauration de qualité, des balades en attelage, du soleil, de la fabrication de nichoirs et de cerfs-volants, de la musique, des poules, de la dégustation de thé, des démonstrations de débardage, de la dentelle, du verre soufflé au chalumeau, des chevaux, de la sculpture, de la céramique, des combats de p'tits chevaliers, des jeux anciens... Et pour terminer en beauté un bal folk va nous faire danser !

Site de Rouge-Cloître • 1160 Auderghem

Gare au virus Usutu

La revue « Le Chasseur français » signale un premier cas en France de mortalité aviaire dû au virus Usutu. Ce virus appartient au même genre que le virus West Nile et circule cycliquement entre moustiques ornithophiles et oiseaux. En Europe, le virus tue principalement les pas-

sereaux et les rapaces nocturnes. Début août 2015, une mortalité anormale a été constatée chez les merles noirs du Haut-Rhin (15 à 20 oiseaux sur 10 jours sur la même commune). Après analyses, la présence d'Usutu a été confirmée. ●

Retour de l'Ibis chauve



Agustín Povedano

Disparu du continent européen depuis plusieurs siècles et réduit à environ 250 couples au Maroc, l'Ibis chauve était au bord de l'extinction. En 2003, cette espèce a été réintroduite sur des falaises côtières de l'Espagne à partir d'oiseaux nés en captivité. Cette acclimatation à la vie sauvage est réussie, donnant une colonie qui se développe bien près de Gibraltar. De mêmes initiatives ont été tentées dans les

Alpes autrichiennes et bavaoises. Les jeunes ibis imprégnés ont été entraînés à suivre des ULM jusqu'en Toscane, où ils passent l'hiver. Cette « greffe migratoire » semble bien évoluer, certains retrouvant la voie du retour.

Une réintroduction de cet échassier est maintenant en projet en France, dans les gorges de l'Ardèche. ●



Bilan 2015 du centre de revalidation de Bruxelles

Le centre de revalidation pour la faune sauvage de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux n'est pas près de fermer, les animaux qui peuplent nos villes et nos campagnes continuent de faire face à de nombreuses difficultés. En 2015, près de 1897 animaux ont été accueillis dans notre centre situé à Anderlecht.

Nadège Pineau

Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'année précédente où nous avons accueilli 1920 animaux. Mais nous avons pris en charge beaucoup plus d'animaux sauvages, 1258 en 2015 contre 1116 en 2014 et moins d'animaux domestiques (639 en 2015 et 804 en 2014).

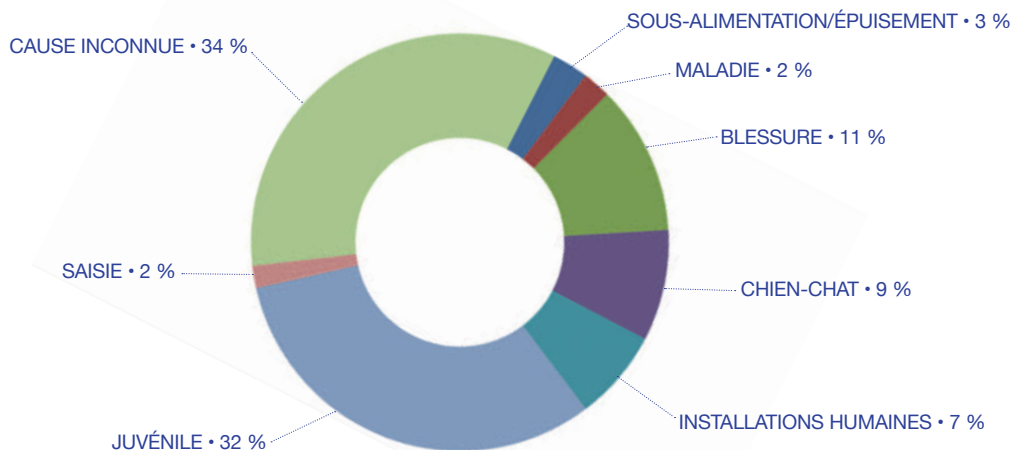
Les oiseaux sont toujours les plus présents au centre. En 2015, nous avons accueilli 1105 oi-

seaux sauvages indigènes recueillis, contre 988 en 2014, une augmentation de 12 % donc.

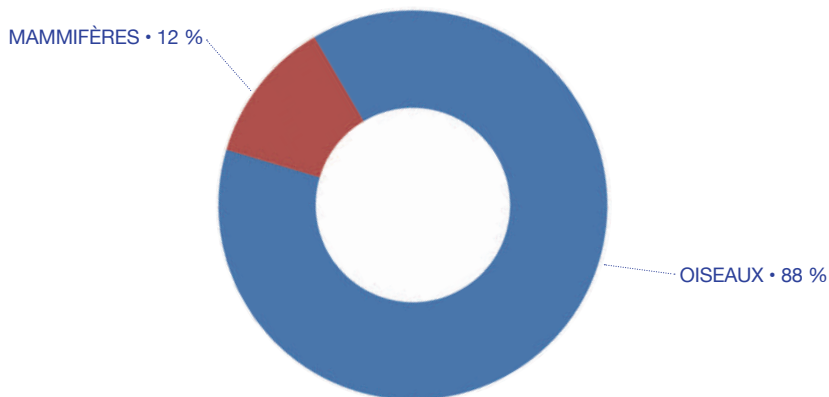
Le nombre de juvéniles accueillis a diminué (32 % pour 2015 contre 45 % pour 2014), ce qui



CAUSES D'ENTRÉE POUR LES OISEAUX SAUVAGES INDIGÈNES



PROPORTION DES ANIMAUX SAUVAGES RECCUELLIS AU CENTRE DE REVALIDATION DE BRUXELLES



pourrait s'expliquer par un succès de reproduction plus faible en 2015 par rapport à 2014 qui fut une très bonne année, en raison probablement des différences météorologiques (l'hiver 2015 a été plus proche des normales saisonnières tandis que l'hiver 2014 a été doux).

Le nombre d'oiseaux adultes recueillis a, quant à lui, été assez élevé en 2015, peut-être grâce

à une meilleure connaissance de nos infrastructures par les particuliers, hypothèse difficile à prouver...

Le centre de revalidation n'accueille pas que des oiseaux. 150 mammifères sont passés par le centre en 2015. Parmi eux, 72 hérissons, dont la population est malheureusement en déclin constant. Il faut savoir qu'un hérisson est capable d'atteindre l'âge de 10 ans mais, en milieu sauvage, son espérance de vie tombe à 4 ans. Le trafic routier, l'utilisation d'anti-limaces, la dégradation de son environnement naturel sont des menaces sérieuses pour ce mammifère. Le renard est également une espèce bien souvent présente dans nos locaux (21 individus en 2015), également les chauves-souris (24 individus), les écureuils (15 individus), les lapins sauvages (5 individus) et les fouines (5 individus).

Au total, ce sont donc 1255 oiseaux sauvages indigènes qui ont été pris en charge dans notre centre de Bruxelles. Les espèces les plus présentes sont, comme chaque année, le Pigeon ramier (270 oiseaux), le Merle noir (132 oiseaux) et le Canard colvert (106 oiseaux).

LES 10 ESPÈCES LES PLUS PRÉSENTES EN 2015

1	Pigeon ramier	270
2	Merle noir	132
3	Canard colvert	106
4	Mésange charbonnière	93
5	Martinet noir	86
6	Corneille noire	83
7	Hérisson	72
8	Pie bavarde	70
9	Mésange bleue	27
10	Pipistrelle	22



Quatre jeunes martinets en soin, Micheline Lefèbvre.

Une espèce a été particulièrement recueillie cette année ! Les centres de revalidation d'Europe ont fait face à une arrivée massive de jeunes Martinets noirs. Chez nous, ce ne sont pas moins de 86 martinets qui ont été accueillis, contre 57 l'année précédente. On peut expli-

quer ce nombre élevé par les fortes chaleurs du début de l'été (34.5°C le 1er juillet 2015 à Uccle). Les martinets, nichant souvent sous les toitures, la température dans le nid peut vite monter et atteindre les 50°C, transformant leur havre de paix en véritable fournaise ! Pour survivre, les petits cherchent alors plus de fraîcheur et tombent régulièrement du nid. Ils atterrissent alors au sol, à la merci des prédateurs, mais les piétons attentifs sont là pour les aider et nous les apporter : merci à eux. Merci également à Micheline, notre bénévole spécialisée en martinets, qui s'occupe avec dévotion de cette espèce si particulière !



Chouette hulotte avant le lâcher.

La Chouette hulotte est le rapace le plus courant que nous accueillons dans notre centre. Cette année, une dizaine d'entre elles ont été soignées au centre. Le cas le plus grave est celui d'une Chouette hulotte, retrouvée sur le bord d'une route. Probablement suite à une collision avec un véhicule, l'un de ses yeux a été fortement endommagé. En accord avec notre vétérinaire bénévole, le docteur Lemmens, le rapace a été énucléé, lui offrant ainsi une chance de pouvoir continuer à vivre en milieu sauvage. Des oiseaux borgnes sont parfois observés dans la nature, espérons donc une



Gros-Bec casse-noyaux juvenile.

longue vie à celui-ci. La Chouette a donc été baguée par le Musée des Sciences Naturelles avant d'être relâchée au domaine du Silex de Watermael-Boisfort.

D'autres cas particuliers ont marqué notre année, comme ce jeune Gros-bec casse-noyaux, reçu au cours du mois de mai. C'est en effet une espèce peu courante chez nous. Son physique hors du commun, avec son bec énorme, a marqué de nombreux bénévoles.

Un autre de nos jeunes pensionnaires a été cette jeune Fouine, trouvée au milieu de la route à Bruxelles. Pesant 93 grammes, le juvénile a été immédiatement réchauffé et réhydraté. Biberonnée régulièrement, tout en gardant toujours une distance afin d'éviter toute dépendance à l'homme, la Fouine a grandi dans de bonnes conditions et a été relâchée dans un milieu adapté.

Rappelons qu'un jeune mammifère seul n'est pas forcément un mammifère en danger (comme l'était cette petite fouine). En effet, il arrive relativement souvent que la mère décide de changer la portée de place. Elle doit alors déplacer les petits un à un, étant obligée de laisser de côté pour un moment les frères et sœurs de la portée. Si vous trouvez un jeune mammifère semblant seul, il n'est pas toujours nécessaire d'intervenir : la mère attend peut-être que vous vous éloigniez pour récupérer son petit. Revenez trente minutes à une heure plus tard pour vérifier si le jeune est encore là. Si c'est le cas, contactez le centre le plus proche de chez vous.

Tout est bien qui finit bien pour ce mustélide, mais



Jeune Fouine en soin.





Des mésanges victimes d'un piège à colle.

ce n'est malheureusement pas le cas de tous ceux qui croisent le chemin de l'homme. Voici 3 petites mésanges, qui ont été engluées dans un piège à colle pour souris. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu sauver ces oiseaux. Ces pièges sont une plaie pour la faune sauvage, et nous condamnons fermement leur utilisation.

Nous sommes malheureusement aussi confrontés à la détention illégale. Ce Faucon crécerelle trouvé en rue en a fait les frais. Cette petite fe-



Grèbe à cou noir.



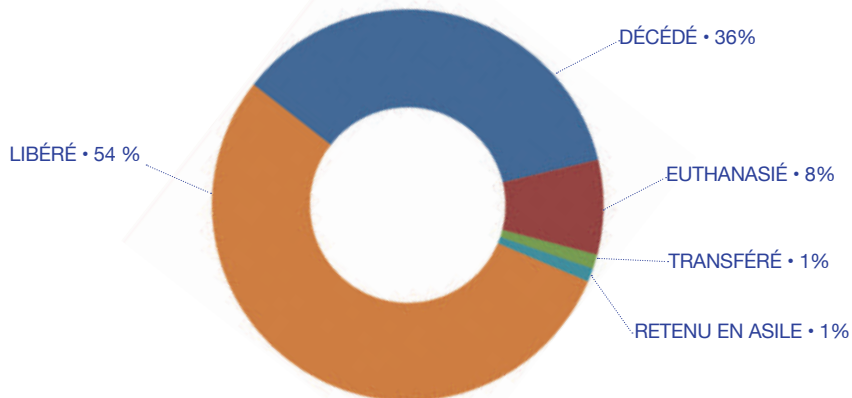
Faucon crecerelle détenu illégalement.

melle portait à sa patte une chaîne en métal et souffrait d'une double fracture, possiblement provoquée par une tentative d'évasion. Après être passée entre les mains expertes de notre vétérinaire, la patte s'est totalement remise, et le rapace se porte à merveille. La question, maintenant, est de savoir si l'oiseau a été capturé dans la nature ou est né en captivité.

Ce Faucon se trouve encore dans nos locaux. En collaboration avec un autre centre de réhabilitation, il sera transféré afin de s'assurer que l'animal soit capable de chasser par lui-même.

Au mois de décembre, un oiseau très rare est arrivé au centre, jamais accueilli par le passé :

CAUSES DE SORTIE POUR LES ANIMAUX SAUVAGES INDIGÈNES

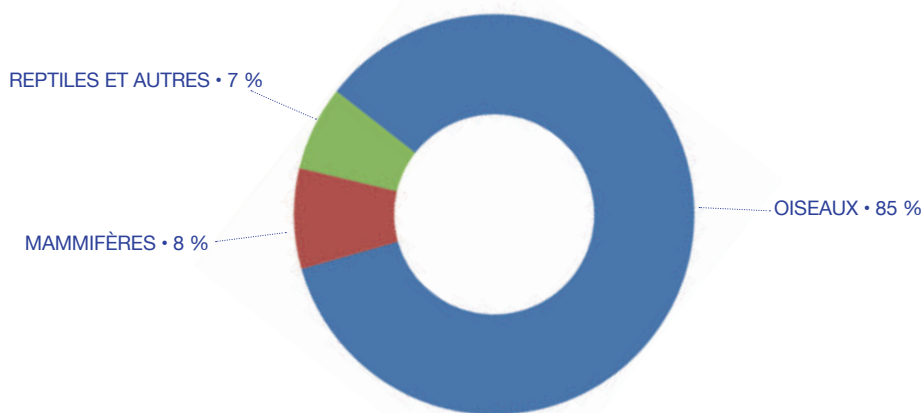


un Grèbe à cou noir ! On peut l'observer seulement sur quelques pièces d'eau en Belgique... Celui-ci a été trouvé par un particulier sur la côte de Zélande au Pays-Bas. Revenant vers Bruxelles, il l'a ramené et l'a déposé dans notre centre bruxellois. On reconnaît cet oiseau grâce à son œil rouge sang et son cou gris (noir en été). Légèrement affaibli, l'oiseau a rapidement repris des forces et a été relâché dans une réserve naturelle où il a pu être suivi par de nombreux ornithologues !

Au total, sur les 1255 animaux sauvages indigènes reçus, 680 animaux ont été relâchés et 14 étaient encore en soin chez nous au 1^{er} janvier 2016. En ne tenant pas compte des animaux transférés et des retenus en asile, nous obtenons un taux de réussite de 54 %.

Ce qui est assez similaire aux années précédentes. Beaucoup d'oiseaux arrivant lourdement blessés, ou malades, au centre, il est parfois très difficile de les sauver.

PROPORTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET EXOTIQUES ACCUEILLIS AU CROH





Willy Vandavelde et un collègue, agents eaux et forêts.

Concernant les animaux domestiques et exotiques, 642 petites et grosses bêtes sont passées par nos locaux. Pour la plupart, nous les plaçons à l'adoption sous certaines conditions. Le but étant de leur trouver une nouvelle famille aimante.

Comme les années précédentes, le pigeon est l'oiseau domestique le plus présent : 350 d'entre eux ont été pris en charge par notre équipe. Mais

un autre type de compagnon commence à pointer le bout de sa langue : le serpent. Lâchés ou échappés, 7 d'entre eux ont été trouvés à l'extérieur par des particuliers. Trois mygales sont également passées par notre centre. Cela montre tout de même que l'engouement pour ce type d'animaux n'est pas près de s'apaiser.

Travailler ensemble est indispensable pour faire avancer les choses. Que ce soit avec d'autres centres de revalidation, d'autres associations spécialisées, ou des organismes agréés, nous collaborons de plus en plus chaque année pour protéger ceux qui ne peuvent se défendre seul.

Merci donc à toutes ces personnes qui sont engagées dans la sauvegarde de la biodiversité au quotidien, et qui croisent le chemin de nos accidentés. Et merci surtout à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible...



Notre directeur et notre soigneuse avec la star du jour.



Vos dons font la Différence !

Aidez-nous à les aider !

Les soigner dans nos Centres de Revalidation

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

merci

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».

Un chouette hôpital Bruxellois, à la recherche de nouveaux bénévoles, pour oiseaux et animaux sauvages



Cet hôpital, dont vous avez sûrement déjà entendu parler dans ce magazine, se situe près de la station de métro St Guidon à Anderlecht. C'est un des rares endroits où la rencontre mutuelle entre l'animal et l'homme est si rapprochée. On l'appelle le Centre de Revalidation pour la faune sauvage de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

Texte & photos : Quairiaux Céline

Le centre est sans prétention et se veut tout dévoué au donner sans compter.

Une soigneuse y a fait son nid. Elle y travaille quotidiennement aidée d'une quarantaine de bénévoles, tous différents et pourtant tous pareils. Tous les âges y sont représentés.

Le bénévolat au centre, c'est toute une aventure. Nous recherchons toujours des bénévoles

car, comme les oiseaux migrateurs, les bénévoles s'installent durant un moment, plus ou moins long suivant les parcours de vie.

En décembre 1999, le pétrolier Erika fit naufrage au large de la Bretagne. Les côtes françaises, du Finistère à la Charente-Maritime, sont contaminées sur 400 km. Le nombre d'oiseaux morts est estimé entre 150 000 et 300 000. Les oiseaux goudronnés sont alors dispatchés entre



Chouette hulotte juvénile.



Mésange charbonnière relâchée après un passage au CROH.



La soigneuse examine un rapace blessé qui vient d'être déposé au Centre.

différents centres de revalidation. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de bénévoles sont venus pour prêter main forte. Depuis ce jour-là, un bénévole a continué à venir. Il s'agit de Charles, un oiseau au grand cœur, qui connaît toutes les astuces pour ravitailler les patients à plumes et à poils.

Et puis, d'autres bénévoles se sont rajoutés. Chacun emprunte la voie, seul, ou accompagné de sa fille ou de son fils. Ils sont novices ou ont réalisé des études en biologie, médecine vétérinaire, soins animaliers, etc. Ils sont des étudiants en secondaire ou en supérieur, des stagiaires, des personnes qui travaillent dans divers domaines ainsi que des pensionnés.

La soigneuse et les bénévoles sont épaulés par deux vétérinaires bénévoles extraordinaires : Docteur Nathalie Lemmens et Docteur Françoise Hénin.

Ne rien connaître aux espèces sauvages lorsque l'on arrive comme bénévole n'est pas un problème. La porte est ouverte et la formation se fait au fur et à mesure avec la soigneuse et les bénévoles les plus aguerris. Chacun offre le temps et les compétences dont il dispose.

Le bénévolat au centre de revalidation

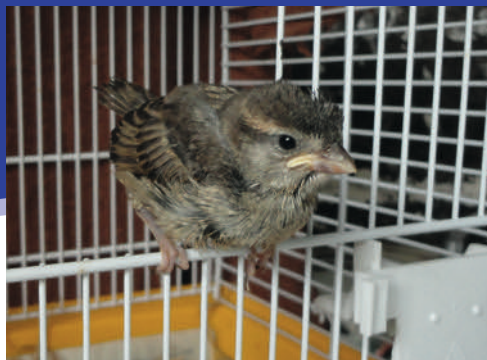
Durant toute la semaine et le week-end, des bénévoles réguliers ou moins réguliers se partagent les plages horaires pour remplir différentes tâches qui vont du nettoyage des cages, de la vaisselle, au rangement ainsi qu'au nourrissage des animaux bien sûr.

Certains réalisent l'accueil, l'encodage des réceptions ou encore le bricolage. Chacun y offre ses capacités.

Une journée s'organise en fonction des priorités. Elle est orientée vers les animaux sauvages et plus particulièrement les juvéniles dans un premier temps, suivis par les animaux sauvages adultes et pour finir par les animaux dits « domestiques » objets de saisies ou d'abandons qui ont, la plupart du temps, seulement besoin d'être nourris et d'avoir un espace propre. L'ordre est établi en fonction de l'état de santé de chacun et des besoins d'urgences utiles à leur survie.



Canards en convalescence.



Le même moineau en position fœtale à 3 jours et perché 9 jours plus tard.

Etre bénévole au centre de revalidation, c'est pouvoir observer de près certains oiseaux. Lors du nourrissage des juvéniles, on découvre leurs becs, leurs langues, leurs appareils respiratoires, l'évolution de leurs plumages, l'évolution de leurs langages.

Les tout jeunes oiseaux tombés du nid, comme les mésanges, moineaux et bien d'autres, demandent beaucoup d'attention. C'est pourquoi si vous trouvez un jeune oiseau, vérifiez d'abord s'il est blessé. S'il n'est pas blessé, vous pouvez le replacer dans son nid. Si l'oiseau est déjà emplumé, vous pouvez le placer en hauteur. Attention, un oiseau juvénile, au sol, est peut-être en apprentissage. En effet, certains oiseaux volent assez mal deux à trois jours après la sortie du nid. Les parents ne sont donc pas loin et notre intervention est alors inutile. Il convient, dans ces conditions, d'observer la situation en prenant son temps. Un animal sera bien mieux auprès de ses congénères et parents qu'avec nous les humains. Evidemment si aucun prédateur ne rôde...

Mais, si d'autres solutions ne se présentent, amenez-le à un centre de revalidation. Si vous venez le déposer chez nous, alors nous essaierons de remplir au mieux les tâches des parents mésanges, moineaux ou écureuils, par exemple, le temps qu'il faudra. Cela implique une certaine régularité dans le nourrissage. Pour les mésanges et moineaux juvéniles, une bécotée à la demande, toutes les 15 à 30 min du

lever du soleil à son coucher. Pour les martinets, suivant l'âge, cela peut se rapprocher du nourrissage des mésanges mais le repas est différent.

Chaque oiseau a son type de nourriture qui va évoluer suivant son âge. Certains oiseaux, même s'ils paraissent adultes, sont peut-être encore juvéniles et nécessitent alors une aide au nourrissage. Nous pourrions comparer avec un bébé à côté duquel vous placez un biberon. Oui il crie, oui il a l'air bien vivant, mais si vous ne l'aidez pas à prendre son biberon, il mourra de faim car il ne sait pas encore comment se nourrir tout seul. Pour les mammifères, certains auront l'occasion de nourrir, au passage, un écureuil, un hérisson, un renardeau ou encore une fouine.

Je vous le concède, c'est assez merveilleux à découvrir et à observer. Mais chaque animal a ses spécificités et son piquant ou mordant. Il convient donc de rester vigilant.

Si les animaux juvéniles requièrent la plus grande attention, les adultes arrivent aussi à la Ligue souvent suite à un accident ou une maladie. Les causes des accidents les plus courantes sont : les chats¹, les grandes baies vitrées², les voitures, les longs cheveux/fils³, les maladies, les empoisonnements ou autres pièges, etc.

Nous sommes donc confrontés à certaines blessures qui ne sont pas toujours belles à voir. Au début, c'est dur et puis petit à petit on commence à savoir maîtriser ses émotions pour les mettre au service de l'animal.



Ecureuil roux juvénile.



Hérisson juvénile.



De nombreuses tortues aquatiques cherchent une nouvelle famille. Nous avons beaucoup de difficultés à les faire adopter.

C'est une épreuve certes mais cela nous fait grandir.

Le mot d'ordre c'est l'objectif final, permettre la réintégration de l'animal dans son environnement naturel. C'est pour cette raison que nous devons respecter une certaine distance afin de ne pas imprégner l'animal et lui permettre de conserver un comportement normal pour sa survie. C'est pourquoi le contact trop familier avec les animaux sauvages n'est pas permis. Par exemple, on ne les caresse pas, on ne leur donne pas de prénom. On limite donc au maximum le contact entre l'animal et l'homme.

En revanche, nous pouvons cajoler les animaux domestiques présents au Centre.

Je fais une petite parenthèse, pour vous signaler que, de temps à autre, certains animaux domestiques sont à l'adoption à la Ligue. N'hésitez pas à jeter un œil sur le site internet de la Ligue pour y voir les animaux à adopter.

Le bénévolat d'accueil

Parmi les bénévoles, il y a ceux qui recueillent chez eux, le soir, les animaux naufragés, lorsque la Ligue est au repos après 17h. On les appelle les bénévoles relais. Vous trouverez la liste de ceux-ci sur le site internet de la LRBPO avec leurs horaires, propres à chacun. Il s'agit de bénévoles qui travaillent souvent en journée ou de personnes retraitées.

Il en est qui deviennent spécialistes pour certains animaux, comme Micheline pour les Martinets, Luce pour les Chauves-souris, et Andrée pourrait peut-être prétendre être sauveuse de

¹N'en voulez pas à votre chat, il suit son instinct. Mais, n'hésitez pas à mettre une petite clochette au collier du chat afin que, lors de son déplacement, il signale sa présence aux oiseaux. Demandez conseil à votre vétérinaire pour le choix du collier.

²Afin de pallier à ce type d'accident, il existe des autocollants à apposer sur les vitres pour permettre aux oiseaux de ne plus se commotionner sur les vitres des fenêtres. Vous pouvez trouver ces autocollants auprès de la boutique de la Ligue notamment.

³Souvent certains oiseaux se coincent les pattes au sein de fils. Cela coupe la circulation du sang dans les pattes et peut conduire à la perte de certaines phalanges.



Une partie des bénévoles rendant visite au Centre de Revalidation d'Ostende.

Lapins sauvages. Un petit coup de fil au centre, ou aux bénévoles d'accueil, vaut souvent mieux que certaines informations trouvées sur internet. Il est important d'apporter les animaux dans un centre de revalidation ou chez un bénévole d'accueil, plutôt que de tenter par vous-mêmes au risque de les condamner. C'est aussi pour cela que les bénévoles d'accueil existent et permettent d'élargir l'horaire d'accueil.

Mais si l'aventure vous tente, venez nous rejoindre comme bénévole, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Conclusion :

Le bénévolat, à la Ligue, c'est être confronté à la vie tout comme à la mort. Nous le savons tous. Mais, comme chaque fois que nous relâchons un animal, c'est une victoire et une joie pour nous tous, nous y trouvons beaucoup de motivations. Outre la rencontre avec l'animal, c'est l'intégration au sein d'un groupe de bénévoles et de l'équipe de la LRBPO qui est enrichissante.

Une fois par an, des portes ouvertes vous permettront de découvrir les infrastructures et les bénévoles. Cette année, elles auront lieu le 16 et 17 avril 2016. Nous vous attendons nombreux au centre situé au 43-45, rue de Veeweyde à 1070 Bruxelles.

Si l'aventure en tant que bénévole vous intéresse, vous pouvez contacter la soigneuse Nadège Pineau au 02 521 28 50 de 9 à 13h et de 14 à 17h du lundi au vendredi.

Un grand merci aux bénévoles actuels: Amaya G.C., Anaïs P., Andrée E., Anna W., Anne B., Bart V., Benoit G., Bérénice D.W., Charles S., Claire G., Clémentine M., Clio S., Constance V.T., Daphné M., Daphné V.B., Delphine H., Dominika D., Dylan D., Elisabeth M., Emilie V., Emma V., Emy, H., Fabienne O., Fanny D.B., Françoise M., Frédéric G., Geoffrey B., Hanzade T., Hortense L.M., Isabelle A., Isabel C., Jean-François B., Jérémy L., Jessica J., Joanne D., Joelle P., Jordan D., Julie G., Julie S., Julie SP., Julie T., Julie V., Justine D., Laurent D., Léa Z., Luce R., Luciano C.D., Lucie H., Ludivine B., Margaux L., Martine C., Mathilde D., Melissa V., Micheline L., Mounir K., Myriam V.T., Nancy VDH., Noémi R., Presilia V., René M., Romane V., Sandrine A., Sara B., Sarah P., Sophie K., Stéphanie E., Vincent W., ainsi qu'à la soigneuse Nadège Pineau, les vétérinaires Dr. Françoise Hénin et Dr. Nathalie Lemmens.

D'autres centres de revalidation existent dans le pays. Ils ont peut-être aussi besoin de vous, si Bruxelles est trop loin. Vous trouvez leurs coordonnées à la fin de la revue. ●

ANIMATIONS NATURE



La Ligue propose aux écoles différents types d'animations nature :

- Oiseaux
- Mammifères
- Insectes
- Cuisine des plantes sauvages
- Biodiversité
- Arbres
- Champignons
- Création d'un coin nature
- Visite d'une réserve naturelle
- Monde aquatique

Durée : 1 ou ½ journée

Niveau : 3^{ème} maternelle à 2^{ème} secondaire

Prix : 5 €/enfant pour ½ journée • 7 €/enfant pour 1 journée

**Plus d'info par téléphone 02 521 28 50 • 0471 400 673
ou par e-mail : ludivine.janssens@birdprotection.be**

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux
Rue de Veeweyde 43-45 • B-1070 Bruxelles
www.protectiondesoiseaux.be



Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH*, les CREAVES*, les VOC*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

* **CROH** : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation
Tél. 02 521 28 50 • protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
Tél. : 02 521 28 50 • GSM : 0496 261 377
protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION WALLONNE

Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay A.S.B.L. - Allée Bois des Rêves
Domaine provincial du Bois des Rêves
1340 Ottignies-LLN
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421 (de 9h à 20h)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval
Tél. : 010 61 75 29

Province de Hainaut

- 4 CREAVES Templeuve, rue Estafflers 29A
7520 Templeuve (Tournai)
Tél. : 069 35 24 83
- 5 Clos de l'Olivier A.S.B.L., rue du Bourrelrier 21
7050 Masnuy-St-Jean (Jurbise)
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 92 38 11

- 6 L'Orée A.S.B.L., rue Basse 31
7911 Frasne-lez-Anvaing
Pierre Parez • Tél. : 069 86 61 38

- 7 Pierre Patiny, (**Ne recueille plus d'animaux**)
6140 Fontaine-l'Évêque • Tél. : 071 52 33 53

- 8 Virelles-Nature A.S.B.L., rue du Lac 42
6461 Virelles (Chimay) • GSM : 0476 94 22 25

Province de Namur

- 9 Philippe Burgeon, chaussée de Nivelles 343
5020 Tempoux • GSM : 0477 70 98 03

Province de Liège

- 10 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94
- 11 Le Martinet A.S.B.L., rue Fond Marie 563
4910 Theux • GSM : 0496 76 83 55
- 12 Administration communale de S'Nicolas,
Terril du Gosson, rue Chantraîne 161
4420 S'Nicolas
Tél. : 042 34 66 53 • GSM : 0471 50 24 07

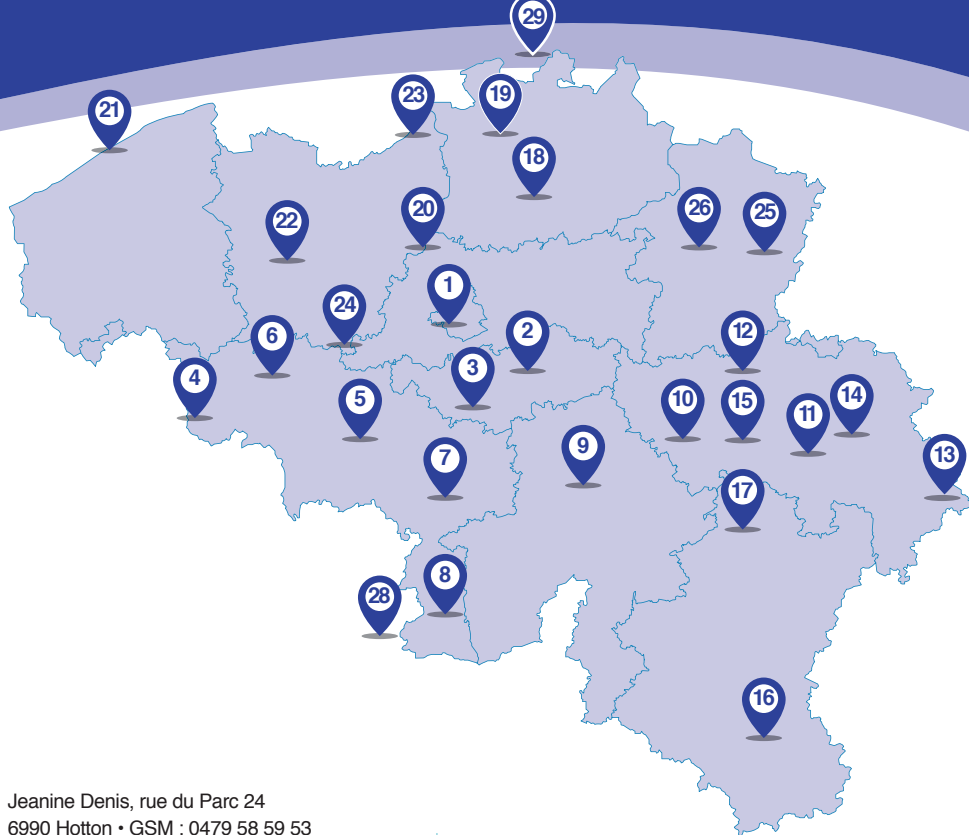
- 13 Aves - Ostkantone, Ländesgasse 4
4760 Murringen (Bullange)
Tél. : 080 64 25 66 • GSM : 0497 26 86 24

- 14 Les découvertes de comblain-au-pont A.S.B.L.,
place Leblanc 13 - 4170 Comblain-au-pont
Tél. : 043 80 59 50

- 15 Annexe Masnuy-St-Jean, rue E.Permanne 7
4280 Wansin (Hannut)
Tél. : 019 63 44 01 • GSM : 0475 64 48 72

Province de Luxembourg

- 16 Alain Watricquant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon
Tél. : 063 22 37 40 • GSM : 0498 23 07 38



17 Jeanine Denis, rue du Parc 24
6990 Hotton • GSM : 0479 58 59 53

RÉGION FLAMANDE

Province d'Anvers

18 Mieke De Wit, Langstraat 29/1
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

19 Marcel Peeters, Holleweg 43 - 2950 Kapellen
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97

Province de Brabant Flamand

20 Marc Van de Voorde, Boeksheide 51
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

Province de Flandre Occidentale

21 Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende
Tél. : 059 80 67 66

Province de Flandre Orientale

22 Nick De Meulemeester, Liedermeersweg 14
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

23 Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

24 Nancy Van Liefferinge, Filip Berleengee,
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

Province de Limbourg

25 Sil Janssens, Industrieweg Zuid 2051
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

26 Rudy Oyen, Strabroekweg 32
3550 Heusden-Zolder
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

FRANCE

27 Groupement Ornithologique du Refuge Nord
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,
Route Départementale 134
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne
Tél. : 033 3 88 01 48 00

28 L. Larzilliere, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

PAYS-BAS

29 Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD
Zundert, Pays-Bas • Tél. : 0031 76 597 41 65



Recueillir • Soigner • Relâcher

JOURNÉES PORTES OUVERTES

CENTRE DE REVALIDATION POUR LA FAUNE
SAUVAGE DE BRUXELLES CAPITALE

16 & 17 AVRIL 2016
DE 10H > 17H



Ce sera l'occasion de découvrir les activités
de notre personnel, de nos bénévoles, et les animaux présents

STANDS • EXPO • PETIT RESTAURATION • TOMBOLA • VISITE COMMENTÉE •
CONCOURS • GUIDANCE NATURE



RENDEZ-VOUS

rue de Veeweyde, 43 - 1070 Anderlecht
www.protectiondesoiseaux.be

